



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PORTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



ÉDITION 2021

Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation encourage la meilleure utilisation et la plus large diffusion possible des informations contenues dans cet ouvrage. Les contenus du *Portrait de l'enseignement agricole* sont ainsi mis à disposition sur le site institutionnel www.agriculture.gouv.fr. Toute reproduction partielle est autorisée sans demande préalable, à condition que la source soit bien mentionnée.

Les statistiques relatives à l'enseignement agricole sont accessibles sur www.chlorofil.fr. Les sources de données sont : MAA-DGER, MEN-SIFA, MESRI-SISE.

Mentions légales des photos

<https://www.store.agriculture.gouv.fr/>
Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle par quelque procédé qu'il soit, des photographies est soumise à l'autorisation et à l'accord spécifique du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

A large, leafy tree stands in the foreground, partially obscuring the view. In the background, a field of crops, possibly corn, is visible under a clear blue sky. A dirt path leads through the grass and weeds in the foreground. The overall scene is a peaceful rural landscape.

PORTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



PRÉFACE

PAR JULIEN DENORMANDIE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

La crise Covid-19 a permis à chacun de prendre conscience de la nécessité de renforcer la souveraineté alimentaire de notre pays. Elle a aussi souligné l'importance des filières agricoles et alimentaires.

Demain, ces filières stratégiques pour notre pays devront être en capacité d'allier performance économique et performance environnementale pour apporter à tous une alimentation saine, sûre, durable et de qualité. Elles devront également être reconnues à leur juste valeur et permettre une plus juste rémunération des producteurs.

La durabilité de l'agriculture et de l'alimentation est nécessairement liée au dynamisme des territoires ruraux, elle en est un déterminant comme un bénéficiaire.

Il est fondamental d'accompagner, tant par la formation que par la recherche, les acteurs locaux des secteurs économiques de

l'agriculture, de l'environnement, des paysages, des services aux personnes et aux territoires.

C'est là toute une palette de métiers du vivant. Ce sont des métiers passionnants, modernes, évolutifs, engageants et dont l'importance a été mise en exergue par la crise sanitaire que nous traversons... Ce sont des métiers d'avenir qui ont du sens, répondant en cela aux aspirations de notre jeunesse.

Ce sont ces métiers auxquels l'enseignement agricole prépare les jeunes, comme les adultes. Ce sont ces métiers qui bénéficient de l'accompagnement des instituts de recherche pilotés par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Le très beau « *Portrait de l'enseignement agricole* » que vous découvrez ou redécouvrez ici explique et illustre très concrètement les qualités et la valeur ajoutée de cet appareil de formation original et précieux.

Il permet à chacun de trouver sa voie, quels que soient son origine et son projet. A ceux qui ont déjà un projet assez clair, il propose la formation adaptée. A ceux qui cherchent leur voie, il propose tout un éventail de possibilités et un accompagnement personnalisé. A tous, il offre une formation concrète, qui les prépare à agir en conscience dans une société complexe et un monde professionnel en mutation. Et aussi, pour ceux qui le souhaitent, il offre des possibilités solides pour poursuivre leurs études vers le supérieur.

La qualité de l'environnement dont les apprenants bénéficient dans nos établissements, publics et privés, est remarquable : de très belles installations, un encadrement de proximité avec des équipes qui ont à cœur de révéler et faire s'épanouir les potentiels, de nombreuses possibilités de s'engager dans des activités extra-scolaires, de s'ouvrir à l'international... En un mot, dans ces

campus à taille humaine, tout est fait pour que chacun puisse découvrir et vivre des moments de passion.

Je tiens également à saluer les femmes et les hommes qui font que, chaque jour, ce bel outil de formation et d'accompagnement joue tout son rôle auprès des apprenants et des partenaires des territoires. Malgré la crise sanitaire, ils travaillent sans relâche pour permettre à chaque élève de continuer à apprendre. Ils font notre fierté collective.

J'invite chacun à connaître et à faire connaître l'offre proposée par nos établissements de formation, qui permet chaque année à de nombreux jeunes de révéler leur talent et leur engagement.



SOMMAIRE

Introduction

Première partie - Un enseignement original et spécifique au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

- 10• Un système éducatif à taille humaine
- 14• Un budget conséquent au service de la formation et de la promotion sociale
- 16• Des personnels engagés dans la formation des apprenants
- 18• Témoignages

Deuxième partie - Un large éventail de formations

- 24• Des élèves, étudiants et apprentis aux profils variés
- 26• Des formations pour tous, de la 4^e au doctorat
- 28• La formation par voie initiale scolaire
- 30• La formation par apprentissage
- 32• La formation professionnelle continue pour développer ses compétences tout au long de la vie
- 34• Covid-19
- 38• Témoignages

Troisième partie - De bons résultats aux examens et une insertion professionnelle réussie

- 44• Une pluralité de voies d'accès aux diplômes
- 46• Des parcours diversifiés pour une insertion professionnelle rapide des diplômés, du CAP agricole au BTSA
- 48• Des diplômés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage très recherchés
- 50• Témoignages

Quatrième partie - Entre ancrage territorial et ouverture à l'international

- 56• Les établissements agricoles, un atout pour les territoires
- 58• Des exploitations et des ateliers technologiques au service des transitions agroécologique
- 60• Des activités sportives et culturelles pour le développement personnel des jeunes
- 62• De futurs professionnels ouvert à l'international
- 64• Témoignages

Cinquième partie - Un lien étroit avec la recherche et l'innovation

- 70• Les établissements agricoles, acteurs de la recherche et du développement
- 71• Les établissements de l'enseignement supérieur, partenaires d'instituts de recherche
- 72• Témoignages

- 75• Lexique des sigles





Faire mieux connaître et reconnaître l'enseignement agricole est un enjeu majeur pour la Direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Grâce à ce portrait vous pourrez apprécier la diversité et l'importance de ce dispositif original, au service des jeunes, des territoires et de la durabilité de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt.

Riche en données, exemples concrets et témoignages, il vous permettra de comprendre et, je l'espère, partager, l'attachement que lui portent les hommes et les femmes qui y sont formés, qui y œuvrent ou qui en sont les partenaires.

Et pour en savoir encore plus, consultez le site chlorofil.fr !

Je vous souhaite une bonne lecture

Valérie Baduel
Directrice générale
de l'enseignement et de la recherche



PREMIÈRE PARTIE

**UN ENSEIGNEMENT
ORIGINAL ET SPÉCIFIQUE
AU MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

UN SYSTÈME ÉDUCATIF À TAILLE HUMAINE

UN ENSEIGNEMENT
ORIGINAL ET SPÉCIFIQUE
AU MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE ET
DE L'ALIMENTATION

Présent sur l'ensemble du territoire national, l'enseignement agricole compte actuellement 806 établissements scolaires :

- 217 lycées agricoles publics,
- 368 maisons familiales rurales,
- 210 lycées agricoles privés,
- 11 centres médico-éducatifs.

Il comprend également 17 établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage (11 établissements publics et 6 établissements privés) ainsi que 2 établissements d'enseignement à distance.

Les 174 Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) ont une composition originale en regroupant plusieurs entités :

- 217 lycées d'enseignement général, technologique et professionnel,
- 94 centres de formation d'apprentis (CFA),
- 154 centres de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA),
- 192 exploitations agricoles,
- 35 ateliers technologiques à vocation pédagogique et centres équestres.

Les établissements privés sous contrat avec l'État ont une place importante dans l'enseignement agricole car ils représentent les trois quarts des établissements scolaires et accueillent 59 % des élèves et étudiants.

Ils sont quasiment tous affiliés à l'une des fédérations suivantes :

- l'Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO),
- le Conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP),
- l'Union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP),
- la Fédération des écoles supérieures d'ingénieurs en agriculture (FESIA).

L'une des particularités des établissements de l'enseignement agricole est de disposer d'une large offre de formation par alternance.

L'apprentissage est majoritairement proposé par les établissements publics. Des formations par alternance sous statut scolaire, caractérisées par d'importantes périodes de stage en entreprise, sont dispensées par les maisons familiales rurales et quelques établissements affiliés à l'UNREP.

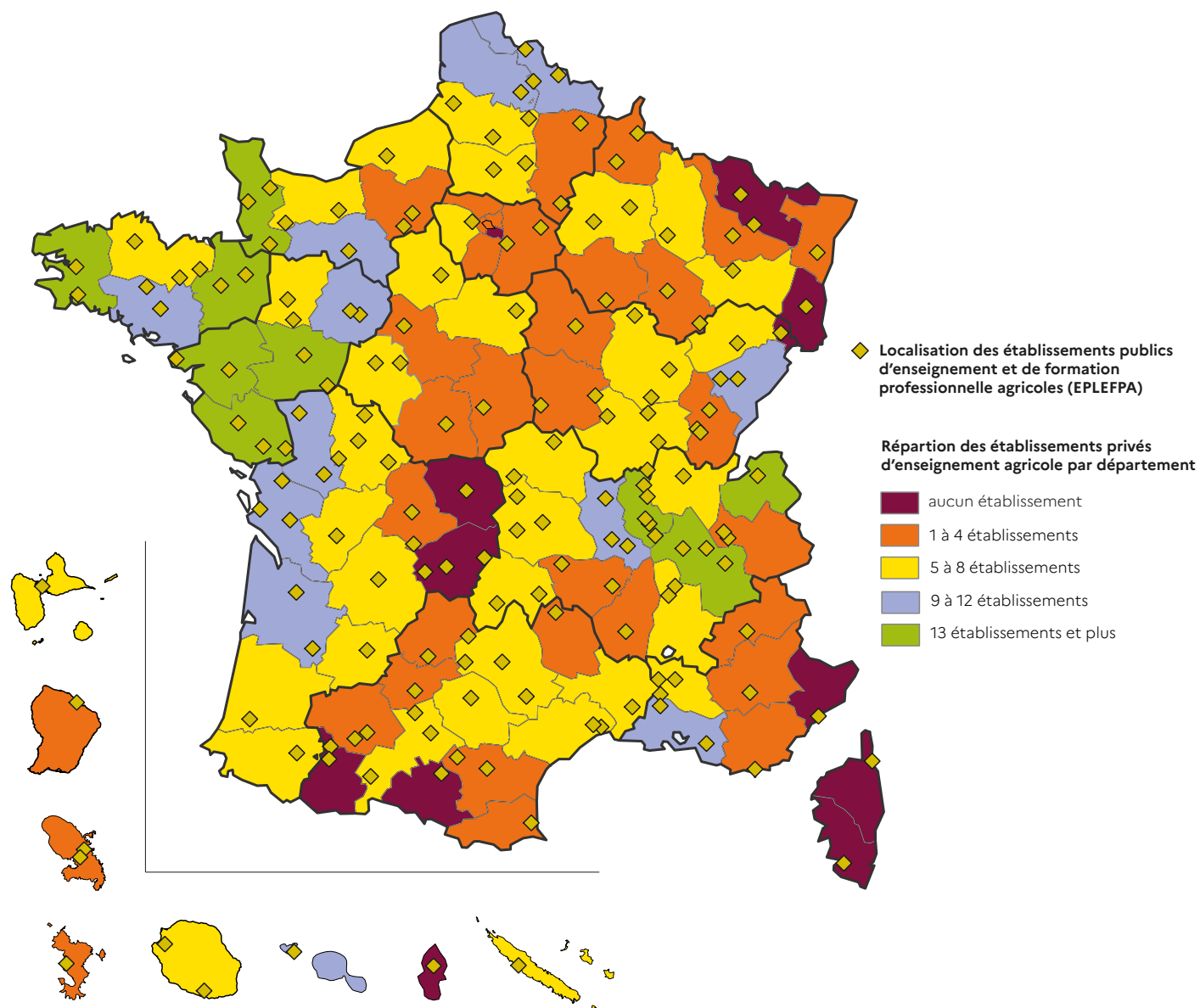
L'INTERNAT, FACTEUR DE RÉUSSITE

L'enseignement agricole technique compte une forte présence d'internes (56%). Selon le rapport d'Eric Debarbieux de l'Observatoire international de la violence à l'école, l'efficacité scolaire est sensiblement plus élevée et le nombre d'heures consacré au travail scolaire est plus important pour les internes. Ces derniers s'estiment par ailleurs plus à l'aise au lycée.

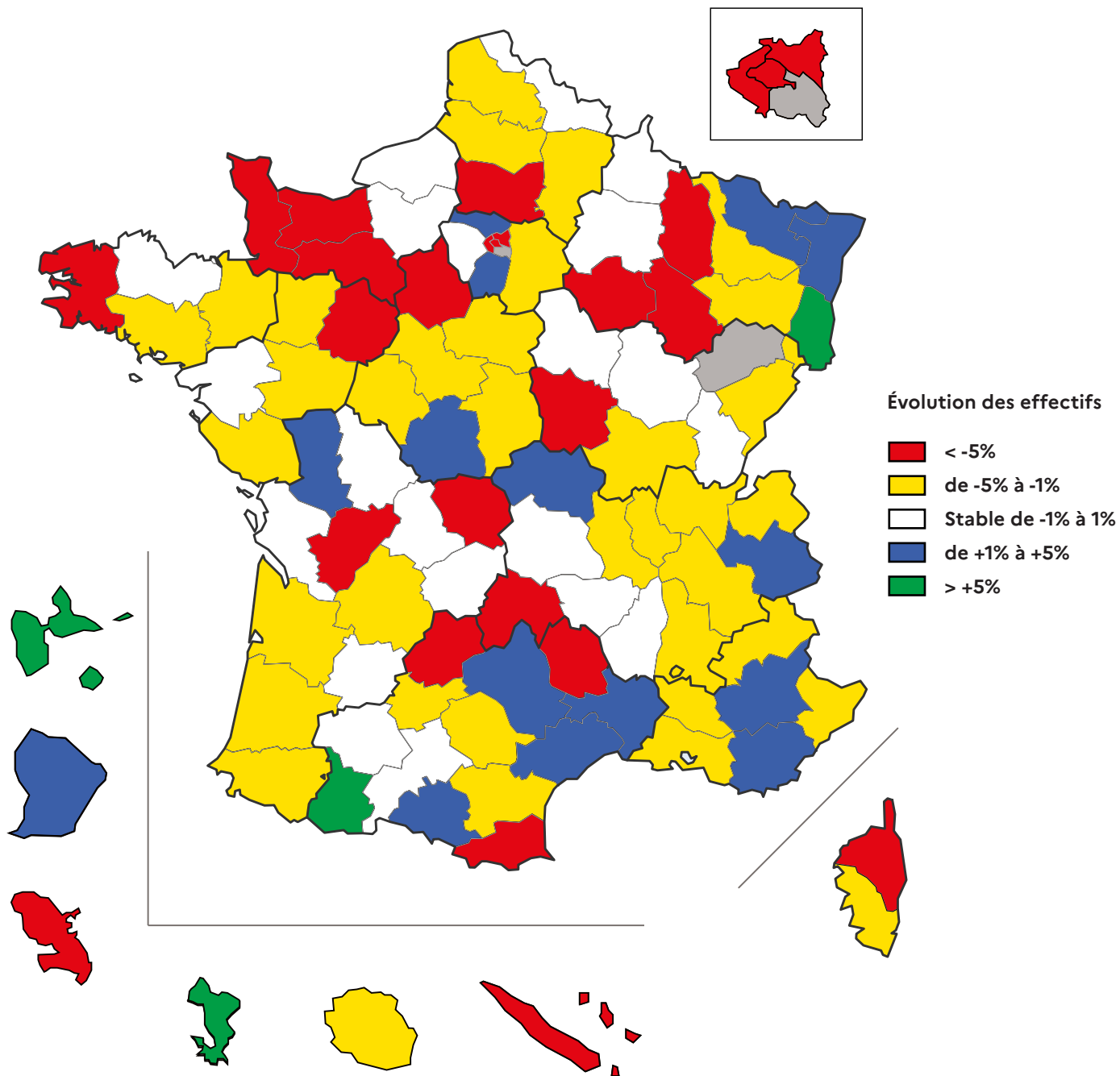
L'internat est propice à la socialisation et à l'apprentissage du vivre ensemble. En effet, les établissements offrent une vie riche en projets et en actions citoyennes, culturelles et sportives développant ainsi un sentiment plus important d'appartenance et de bien être dans l'établissement.

Les établissements d'enseignement agricole ont fait de l'internat un atout et un facteur d'attractivité, en mettant en avant le rôle qu'il joue dans la construction de l'individu et son intégration sociale.

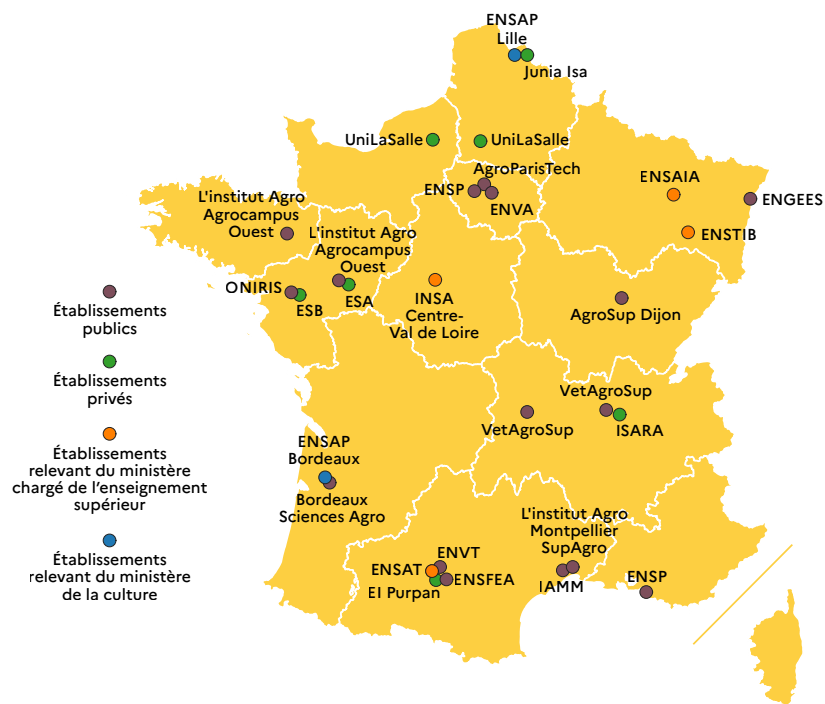
LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE À LA RENTRÉE 2019



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DANS L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE (PUBLIC ET PRIVÉ) DE 2018 À 2019



LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRONOME, VÉTÉRINAIRE ET DE PAYSAGE



ÉCOLES VÉTÉRINAIRES

ENVA

École nationale vétérinaire d'Alfort

ENVT

École nationale vétérinaire de Toulouse

ONIRIS

École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique

VetAgroSup

Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement, *Campus à Lyon*

ÉCOLES DE PAYSAGE

ENSP

École nationale supérieure de paysage de Versailles, *Campus à Versailles, antenne à Marseille*

ENSAP Bordeaux

École nationale d'architecture et de paysage de Bordeaux

ENSAP Lille

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille

INSA Centre-Val de Loire

Institut national des sciences appliquées Centre-Val de Loire

ÉCOLES D'INGÉNIEURS

L'institut Agro

Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
*Agrocampus Ouest
Campus à Rennes et Angers*

Montpellier SupAgro

AgroParisTech
Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement, Campus à Paris, Grignon, Massy, Nancy, Montpellier, Clermont-Ferrand, Reims et Kourou

Agrosup Dijon

Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement

Bordeaux Sciences Agro

École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux-Aquitaine

EI Purpan

École d'ingénieurs de Purpan

ENGEEES

École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg

ENSAIA

École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires

ENSAT

L'École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse

ENSTIB

École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois

ESA

École supérieure d'agricultures d'Angers-Loire

ESB

École supérieure du bois

Junia Isa

Institut supérieur d'agriculture de Lille

ISARA Lyon

Institut supérieur d'agriculture de Rhône-Alpes

ONIRIS

École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique

VetAgroSup

Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement, *Campus à Clermont-Ferrand*

UniLaSalle

Institut polytechnique UniLaSalle, *Campus à Beauvais et Rouen*

ÉTABLISSEMENT DE FORMATION DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

ENSFEA

École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole de Toulouse-Auzeville

ÉTABLISSEMENT DE COOPÉRATION INTERNATIONALE À VOCATION D'ENSEIGNEMENT

IAMM

Institut agronomique méditerranéen de Montpellier

UN BUDGET CONSÉQUENT AU SERVICE DE LA FORMATION ET DE LA PROMOTION SOCIALE

UN ENSEIGNEMENT
ORIGINAL ET SPÉCIFIQUE
AU MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE ET
DE L'ALIMENTATION

En 2020, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation a consacré 38% de son budget à l'enseignement agricole, soit 1,84 milliard d'euros, dont 1,1 milliard d'euros pour la rémunération des personnels. Pour les établissements publics, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation a dépensé 9 908 euros par élève ou étudiant en lycée agricole, et 15 038 euros par étudiant préparant un diplôme d'ingénieur, de paysagiste ou de vétérinaire.

En outre, les conseils régionaux, propriétaires des bâtiments et terrains des EPLEFPA, en assurent l'entretien et l'équipement. Ils prennent également en charge la rémunération des agents régionaux qui y exercent leurs fonctions.

En 2019, 45 893 élèves de l'enseignement secondaire agricole (coût : 43 588 299€), 9 066 étudiants de l'enseignement supérieur court agricole (coût : 23 320 113€) et 3 845 étudiants du supérieur long (coût : 8 175 000 €) ont bénéficié de bourses d'études sur critères sociaux pour un montant total de 78,5 millions d'euros. Cette aide comprend les bourses d'études ainsi que des primes complémentaires attribuées aux boursiers en fonction de leur formation et de leur mode d'héberge-

ment (prime d'équipement, prime d'internat, etc.). Le montant annuel moyen de l'aide accordée est de 918 euros pour un élève et de 2 612 euros pour un étudiant.

Les élèves et étudiants qui réalisent des stages ou des séjours académiques à l'étranger peuvent aussi obtenir une aide financière du ministère de l'agriculture et de l'alimentation. En 2019, ce sont plus de 3 600 élèves et étudiants qui en ont bénéficié, pour un montant global de 1,22 million d'euros.

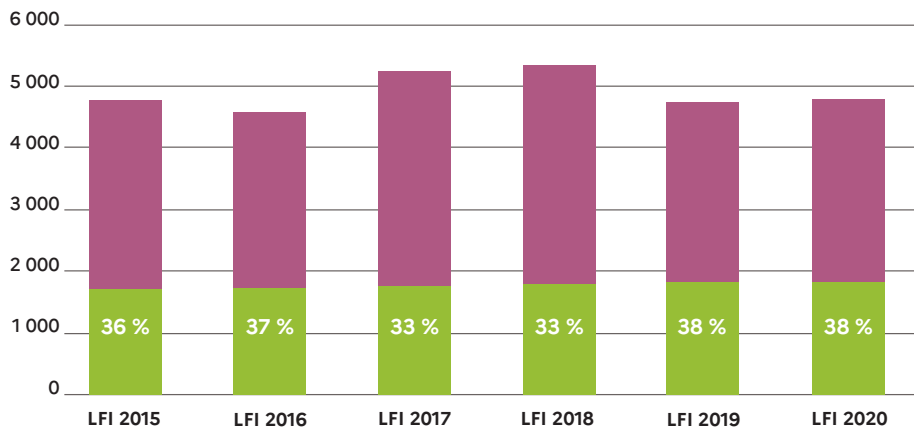
Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation poursuit aussi son action pour favoriser l'inclusion scolaire des élèves et étudiants en situation de handicap. En 2019, 2 325 élèves en situation de handicap scolarisés dans des lycées d'enseignement agricole ont bénéficié d'une aide humaine ou de matériels pédagogiques conformément aux notifications des maisons départementales des personnes handicapées. La dépense s'établit 11 825 568€ en 2019, ce qui représente une hausse de 43%, par rapport à 2018. Cette augmentation confirme l'accroissement continu du nombre de jeunes en situation de handicap accueillis dans l'enseignement agricole mais aussi la transformation progressive, à compter de la rentrée scolaire 2018, des contrats aidés en contrats

d'accompagnant des élèves en situation de handicap.

Le programme Enseignement technique agricole finance 805 établissements scolaires (publics ou privés sous contrat), qui dispensent des formations allant de la classe de 4^{ème} aux classes préparatoires aux grandes écoles ou au brevet de technicien supérieur (enseignement supérieur court) dans les champs de compétence du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (production, transformation et commercialisation de produits agricoles et agroalimentaires, services en milieu rural, aménagement, environnement) déclinés autour du slogan #L'aventure du vivant.

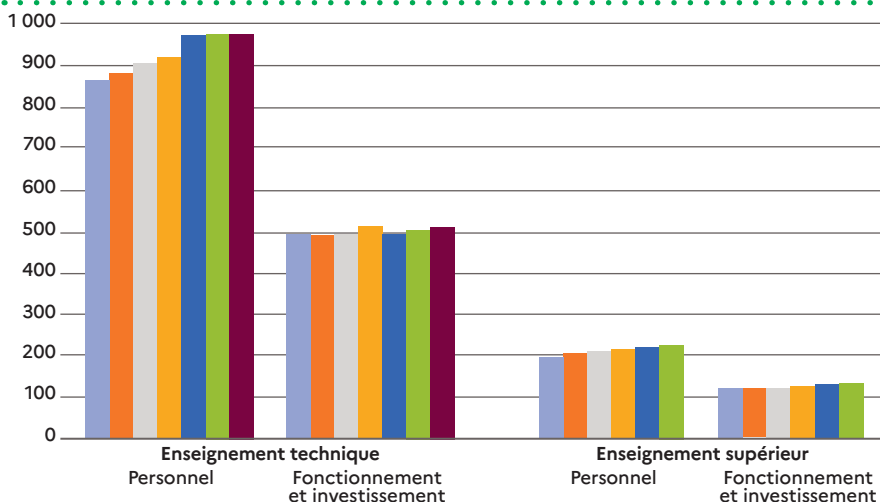
Le programme Enseignement supérieur et recherche agricoles regroupe les moyens destinés :

- d'une part, à assurer la formation d'ingénieurs, de vétérinaires et de paysagistes dans les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire,
- d'autre part, à favoriser la cohérence et la valorisation de la recherche, du développement et du transfert de technologie dans les domaines agricole, agroalimentaire, forestier, halieutique et rural.



1- PART DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DANS LE BUDGET DU MINISTÈRE EN MILLIONS D'EUROS

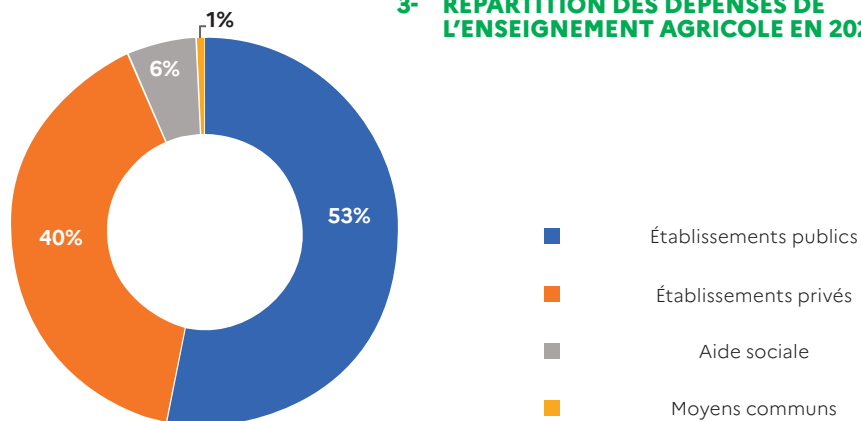
■ Enseignement agricole
■ Autres politiques du ministère



2- DÉPENSES POUR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET SUPÉRIEUR AGRICOLE EN MILLIONS D'EUROS

■ 2015 ■ 2016 ■ 2017 ■ 2018 ■ 2019 ■ 2020 ■ 2021

3- RÉPARTITION DES DÉPENSES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN 2020



4- BÉNÉFICIAIRES D'UNE BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX



	ÉLÈVES	ÉTUDIANTS
Nombre	45 893	12 911
Taux	29%	35%
Montant total	43 millions d'euros	31 millions d'euros
Montant moyen	918 €	2 401 €

DES PERSONNELS ENGAGÉS DANS LA FORMATION DES APPRENANTS

UN ENSEIGNEMENT
ORIGINAL ET SPÉCIFIQUE
AU MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE ET
DE L'ALIMENTATION

La communauté éducative de l'enseignement agricole comprend des personnels du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, des personnels des collectivités territoriales ainsi que des personnels rémunérés par les établissements d'enseignement sur leurs ressources propres. Tous participent à la formation et à l'éducation des quelques 210 000 élèves, étudiants et apprentis de l'enseignement agricole technique et supérieur.

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation emploie plus de 18 800 agents dans le secteur de l'enseignement agricole. 59% exercent dans les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA), 26% dans les établissements privés* et 15% dans les établissements publics d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage. En outre, 500 personnes environ concourent à la gestion de l'enseignement agricole en administration centrale ou dans les services régionaux du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

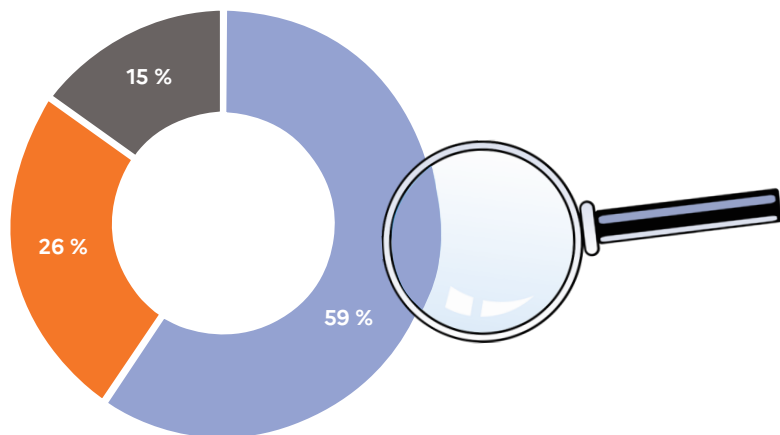
Les personnels des EPLEFPA exercent des fonctions variées. 70,3% des personnels du ministère de l'Agriculture

et de l'Alimentation travaillant dans ces établissements assurent des fonctions d'enseignement, 22,41% des fonctions administratives, techniques, d'éducation et de santé et 7,21% des fonctions de direction. Sur leurs ressources propres, les EPLEFPA assurent la rémunération des personnels des centres de formation d'apprentis (CFA), des centres de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA), des exploitations agricoles et des ateliers technologiques. Les conseils régionaux, quant à eux, rémunèrent les personnels assurant les services d'accueil, de restauration et d'entretien des locaux.

Dans l'enseignement agricole, les matières techniques représentent une part importante des enseignements dispensés. Pour ce qui est des lycées agricoles publics, la biologie-écologie, les sciences et techniques agronomiques en productions végétales et en productions animales ainsi que les sciences et technologies des agroéquipements sont les matières techniques qui comptent le plus grand nombre d'enseignants.

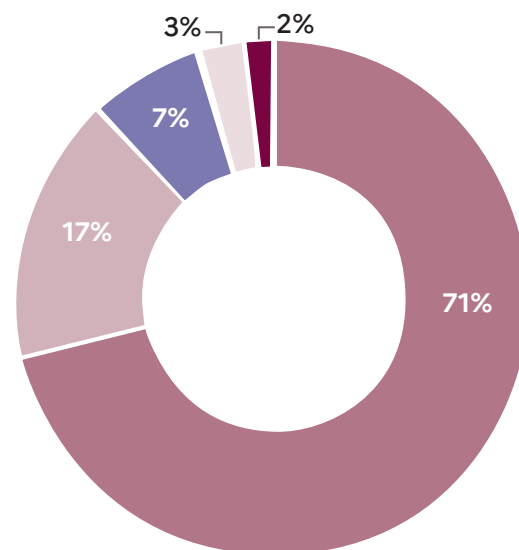
* Les établissements publics et privés rémunèrent sur leur budget d'autres personnels.

1- PERSONNELS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN 2019



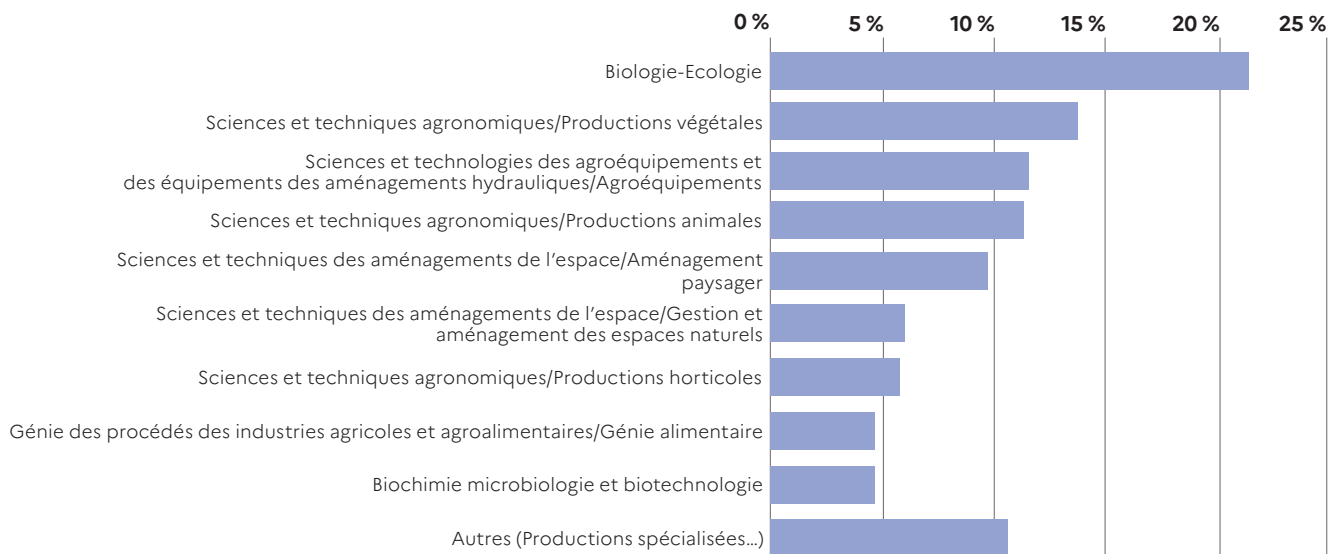
- Etablissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles
- Etablissements privés d'enseignement agricole
- Etablissements publics d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage

2- ZOOM SUR LES PERSONNELS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES



- Enseignement
- Administration et technique
- Direction
- Vie scolaire
- Santé

3- RÉPARTITION PAR DISCIPLINE DES ENSEIGNANTS DE MATIÈRES TECHNIQUES DES LYCÉES AGRICOLES PUBLICS





Christophe Degueurce

Directeur

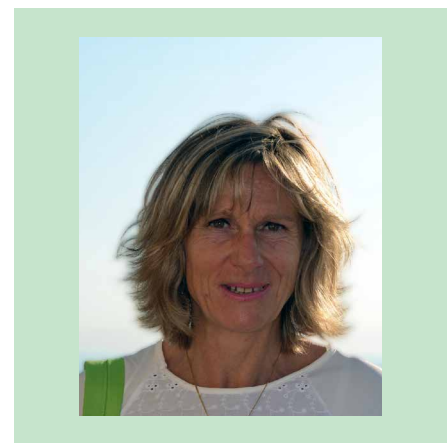
École nationale vétérinaire d'Alfort (94)

Diplômé de l'ENVA, Christophe Degueurce exerce en milieu rural en Alsace avant de commencer une carrière d'enseignant chercheur. Parallèlement à son activité scientifique à l'ENVA, il s'implique dans la gestion du musée Fragonard et intègre une équipe de recherche en histoire. Puis, après avoir été chargé du patrimoine au sein de l'équipe de direction, il devient directeur de l'ENVA en 2017. « Être directeur, c'est une énorme responsabilité. Il faut faire preuve d'une grande exigence. Mais c'est un réel plaisir de voir une communauté très engagée vivre et évoluer. Il y a beaucoup de défis à relever : des défis pédagogiques liés aux enjeux du métier de vétérinaire challengé de toute part, des questions sociétales comme le bien-être animal, l'alimentation, la réduction des antibiotiques, l'alimentation qui impactent nos formations... Les quatre écoles vétérinaires françaises sont de petites entités et nous travaillons donc beaucoup ensemble. Nous cherchons également à démystifier la profession pour que les jeunes, en particulier ceux issus de l'enseignement agricole, ne s'interdisent pas de passer les concours. Ainsi, dès la rentrée 2021, il sera possible d'accéder aux écoles par concours post-bac alors que jusqu'à présent un niveau bac+2 était requis. Cela permettra un recrutement plus hétérogène socialement. Nous avons des jeunes urbains, nous ne proposons donc que des stages en milieu rural pour leur faire découvrir ce milieu et les inciter à s'installer. »

TÉMOIGNAGES

Pour Corinne Reulet, son parcours professionnel est fortement lié aux spécificités de l'enseignement agricole. Accompagnement, ouverture, soutien permettent des progressions professionnelles pertinentes.

« Diriger un EPLEFPA est un métier à géométrie variable. En effet, je ne fais pas le même métier aujourd'hui dans un établissement qui compte 4 lycées (1 000 élèves), 1 CFA (750 apprentis), 1 CFPPA (200 000 heures/stagiaires) 3 exploitations viticoles, 400 personnels, 20 millions de budget et mon premier établissement avec 1 lycée (150 élèves), 1 exploitation et 15 professeurs. Mais, si le quotidien diffère, les compétences restent les mêmes : avoir ou acquérir une culture générale sur les domaines de compétences de l'établissement afin de pouvoir dialoguer avec les professionnels, les chambres d'agriculture..., être formé en management et gestion des ressources humaines et avoir une expertise en gestion financière. Au quotidien, il est primordial qu'une dynamique de travail en équipe existe. On recherche l'efficacité en impliquant et en associant tout le monde afin que chacun se sente impliqué dans les décisions. Il faut garder le lien avec les différents acteurs de la communauté de travail : les personnels, les élèves, les parents, les partenaires, les élus, les professionnels... Une bonne résistance au stress et la capacité à passer d'un sujet à l'autre tout au long de la journée sont recommandées. »



Corinne Reulet

Directrice - Ingénieure en viticulture
œnologie et œnologue
EPLFPA Bordeaux Gironde (33)

Depuis 4 ans, Magali Ferry dirige la MFR d'Urville-Nacqueville dans la Manche, où elle est arrivée comme professeure d'anglais vacataire en 2001. L'établissement compte 6 classes de la 4^e à la terminale bac professionnel Services aux personnes et aux territoires. « Les missions sont très prenantes mais très riches. Être directrice, c'est être un couteau suisse... On manage les différentes équipes du pôle administratif, du pôle entretien/restauration, de l'animation de la vie résidentielle, les équipes de formateurs, mais on a également la responsabilité de la gestion financière de l'établissement, de l'animation, de la vie associative. Par ailleurs, j'ai gardé l'enseignement de l'anglais. Tout cela est une source d'enrichissement professionnel et personnel. Le principe de l'alternance qui est l'un des fondements pédagogiques des MFR permet aux élèves d'être en contact permanent avec les secteurs professionnels. Dans notre établissement, engagé dans une démarche de développement durable, chaque classe est investie dans un projet d'utilité sociale et travaille en partenariat avec une association du territoire. Cela permet de concrétiser les apprentissages et de faire le lien entre les programmes scolaires et les réalités sociales et professionnelles. Nous sommes également très attachés à l'ouverture internationale et donc chaque année une trentaine d'élèves partent en stage professionnel en Croatie dans le cadre du programme ERASMUS+. »



Magali Ferry

Directrice

MFR d'Urville-Nacqueville (50)

Joël Rigal

Inspecteur en production animale et
hippologie-équitation



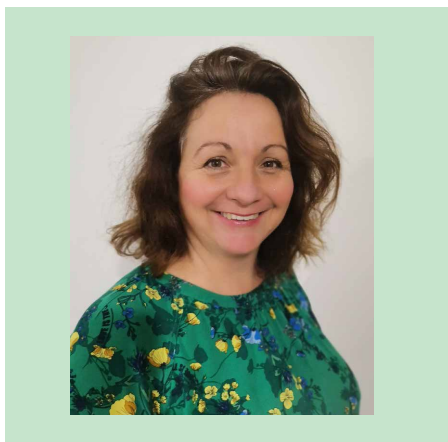
TÉMOIGNAGES

Pur produit de l'enseignement agricole, comme il aime à le dire, Joël Rigal est inspecteur depuis 10 ans. Après un BTA (équivalent du bac technologique), il a enchaîné sur un BTSA productions animales.

Après une vingtaine d'année d'enseignement en zootechnie, il devient directeur adjoint puis directeur d'un établissement agricole. « Dans l'enseignement agricole, il y a de vraies progressions de carrière.

Les possibilités sont réelles et c'est ce qui m'a permis de pouvoir évoluer. Aujourd'hui en tant qu'inspecteur, j'apprécie particulièrement le fait d'être au contact des enseignants, pour tout ce qui est formation, et du monde professionnel pour participer au développement de formations en cohérence avec les besoins des différentes filières. Cet ancrage dans le monde professionnel permet de répondre aux questionnements des enseignants sur les adaptations, les évolutions des référentiels de nos diplômes et de dépasser le rôle administratif de l'inspection. Référent national en hippologie/équitation je suis également commissaire au Concours général agricole en charge du secteur ovins/caprins depuis 37 ans.

L'expertise acquise à l'occasion de ces différentes missions complète mon passage par tous les échelons. Il est important d'être au plus proche des enseignants pour les rassurer, les accompagner au changement dans des secteurs où tout évolue très vite aujourd'hui. »



Magali Rigal

Enseignante Productions horticoles et
Aménagement paysager
lycée de Gignac (34) (UNREP)

Après l'obtention d'un BTA en Production horticole, Magali Rigal crée une exploitation horticole avant de devenir enseignante. « J'aime transmettre et très souvent je formais des gens de façon informelle sur mon exploitation. Il y a 6 ans j'ai commencé à enseigner. Aujourd'hui j'ai en charge des classes de 3^e et de bac professionnel en Aménagement Paysager (AP) et en Production Horticoles (PH). Nous mettons en place des projets qui favorisent la transversalité sur 2 plans : les secteurs de formation et les niveaux de classe. Dans un même projet peuvent intervenir des 3^e et des BTSA, élèves en aménagements paysagers, en service à la personne et aux territoires ou en productions horticoles. Certains de nos élèves ont encore plus besoin que d'autres d'être valorisés pour retrouver l'envie de venir à l'école et acquérir un diplôme à la fin du parcours. La mixité de nos publics entraîne une solidarité dans les groupes de travail. Nous avons un système souple, qui s'adapte à chaque élève pour les faire progresser et les accompagner le plus loin possible. Chaque enseignant est tuteur de quelques élèves afin d'assurer un suivi individuel, de les structurer. C'est ainsi que plusieurs élèves entrés dans notre établissement en 4^e après avoir connu des difficultés ou des échecs ont finalement obtenu un BTSA. »

TÉMOIGNAGES

Après un BTSA en industrie agroalimentaire, une licence et une expérience en laiterie, Michel Madrzyk devient formateur en CFA et CFPPA, avant de devenir enseignant en lycée. « Au lycée de Douai, il n'y avait pas de spécialité propre à la filière agroalimentaire, le directeur m'a confié la mission de travailler à l'élaboration d'une spécialité en brasserie. En 2002, nous avons créé une micro brasserie et le CFPPA a développé des formations brassicoles. 7 ans plus tard en partenariat avec la faculté d'Artois et l'ENILBIO de Poligny, nous avons mis en place une licence pro « biotechnologie et génie des procédés appliqués aux boissons ». Celle-ci permet aux jeunes détenteurs d'un BTSA, entre autres, de poursuivre leurs études. Elle répond à un besoin et évolue. Aujourd'hui le taux d'insertion est supérieur à 90%. L'agroalimentaire est un secteur d'avenir où les PME se sont beaucoup développées. Aujourd'hui, les BAC +2 et bac +3 sont les plus recherchés. Il y a une grande diversité de débouchés pour des métiers qui connaissent beaucoup d'évolution avec l'automatisation des tâches, la transformation bio, la valorisation des signes de qualité... Notre pédagogie très concrète permet par exemple en BTSA STA à chaque étudiant de travailler sur des créations de nouveaux produits brassicoles. Cette approche globale leur permet de suivre l'ensemble du processus d'élaboration, de la conception à la commercialisation ce qui leur permet de s'insérer dans de nombreux postes à la fin de leur scolarité. »



Michel Madrzyk

Professeur en génie des procédés des
industries alimentaires
EPLEFPA de DOUAI (39)

Après plusieurs années en entreprise privée, Benoît Delpech saisit l'opportunité d'une délocalisation de son emploi pour changer de vie. Son bilan de compétences fait apparaître de fortes capacités pour la formation et la transmission d'expériences.

Après 6 ans comme contractuel au lycée de Ribécourt, il est titularisé comme professeur d'économie. « Depuis 3 ans, j'enseigne au lycée d'Airion dans l'Oise, de la 2^e générale et professionnelle au BTS. J'ai tout de suite apprécié la grande liberté qui est donnée dans l'enseignement agricole. J'ai rapidement pu mettre en place des projets en interdisciplinarité. Cela permet de décloisonner les matières, d'avoir des regards croisés. On travaille sur des situations qui permettent de mobiliser plusieurs concepts et qui donnent du sens à la formation suivie par l'apprenant. Par exemple, pour mieux faire connaître les métiers, nous avons mis sur pied un projet de tournage de capsules vidéo de professionnels.

Les enseignants de différentes matières comme l'éducation socioculturelle, le français, l'informatique et l'économie sont parties prenantes. La transversalité mise en place permet aux jeunes de se rendre compte que les matières sont complémentaires. On a souvent des jeunes qui ont une image négative d'eux-mêmes. En construisant des situations professionnalisantes on arrive à les impliquer, les redynamiser et leur redonner confiance pour les amener au succès. »



Benoît Delpech

Professeur Économie

LEGTA de l'Oise - Airion (60)

Rafaele Belhassen

Professeure ESC

lycée technique privé (CNEAP)

Les Mandailles

Châteauneuf-de-Galaure (26)



TÉMOIGNAGES

L'éducation socioculturelle (ESC) n'existe que dans l'enseignement agricole et cette discipline au carrefour de plusieurs matières a séduit Rafaele Belhassen. Titulaire d'une maîtrise Métiers des arts et de culture, elle décide de passer le concours de l'enseignement privé en ESC. « Afin de préparer les jeunes à leur vie de citoyen de demain, l'éducation socioculturelle décline cinq objectifs : la communication interpersonnelle, le montage de projet, l'analyse de l'image, l'analyse des médias et l'éducation artistique. C'est une discipline très concrète et qui requiert beaucoup de participation. Elle permet de voir les élèves sous un angle très différent par rapport aux autres matières. Ils développent des savoir-être, ils apprennent à monter des projets. L'art est une matière où ils peuvent s'exprimer librement car tous les avis sont pertinents. Souvent des élèves en difficulté dans des matières plus « académiques » arrivent à s'affirmer et à montrer des compétences insoupçonnées. On peut traiter une grande diversité de projets qui vont de l'ancrage de l'établissement dans son territoire à des rencontres interculturelles. C'est d'une richesse humaine extraordinaire ! Les jeunes apprennent à relativiser, à se remettre en question. Des attitudes très importantes pour leur avenir. »



DEUXIÈME PARTIE

**UN LARGE ÉVENTAIL
DE FORMATIONS**

DES ÉLÈVES, ÉTUDIANTS ET APPRENTIS AUX PROFILS VARIÉS

UN LARGE ÉVENTAIL
DE FORMATIONS

Plus de 190 000 élèves, étudiants et apprentis sont scolarisés dans un établissement de l'enseignement agricole technique. À ceux-ci s'ajoutent plus de 16 000 étudiants de l'enseignement supérieur long. Les établissements publics accueillent 39,5% des élèves, 60% des étudiants et 70% des apprentis de l'enseignement agricole.

En outre, cet enseignement se caractérise par la présence quasi-systématique d'internats dans les établissements ; 56% des élèves sont ainsi internes.

Depuis 1975, l'enseignement agricole a vu ses effectifs progresser de plus de 65% et cette hausse est particulièrement notable pour l'apprentissage.

Le nombre d'apprentis dans l'enseignement agricole a plus que doublé entre 1995 et 2019, passant de 17 395 à 37 425. Les établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage ont aussi connu une forte croissance de leurs effectifs ; le nombre d'étudiants accueillis par ces établissements a presque triplé depuis 1975.

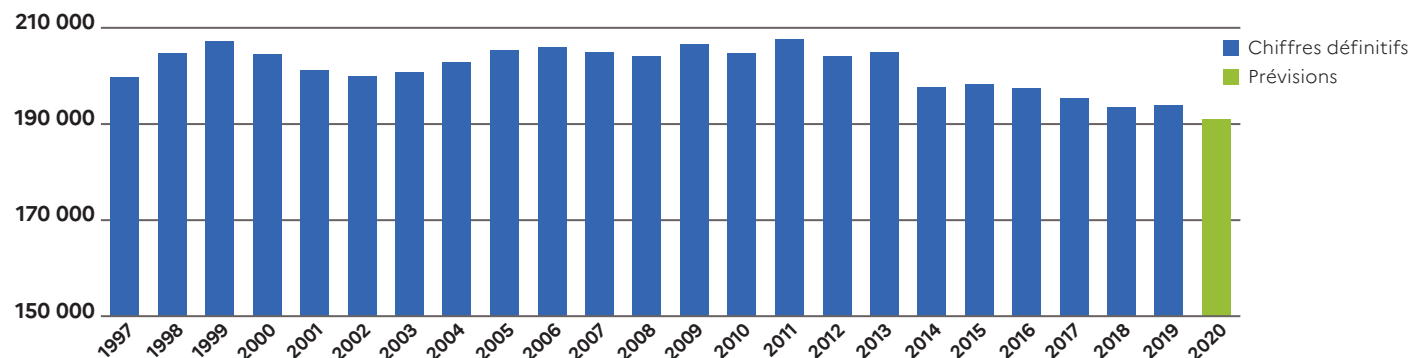
Les filles représentent 45 % des élèves, étudiants et apprentis de l'enseigne-

ment agricole. Elles sont désormais majoritaires parmi les étudiants des établissements de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage alors qu'elles ne représentaient que 20% des effectifs en 1975. Toutefois, en 2019, seulement un apprenti de l'enseignement agricole sur quatre est de sexe féminin.

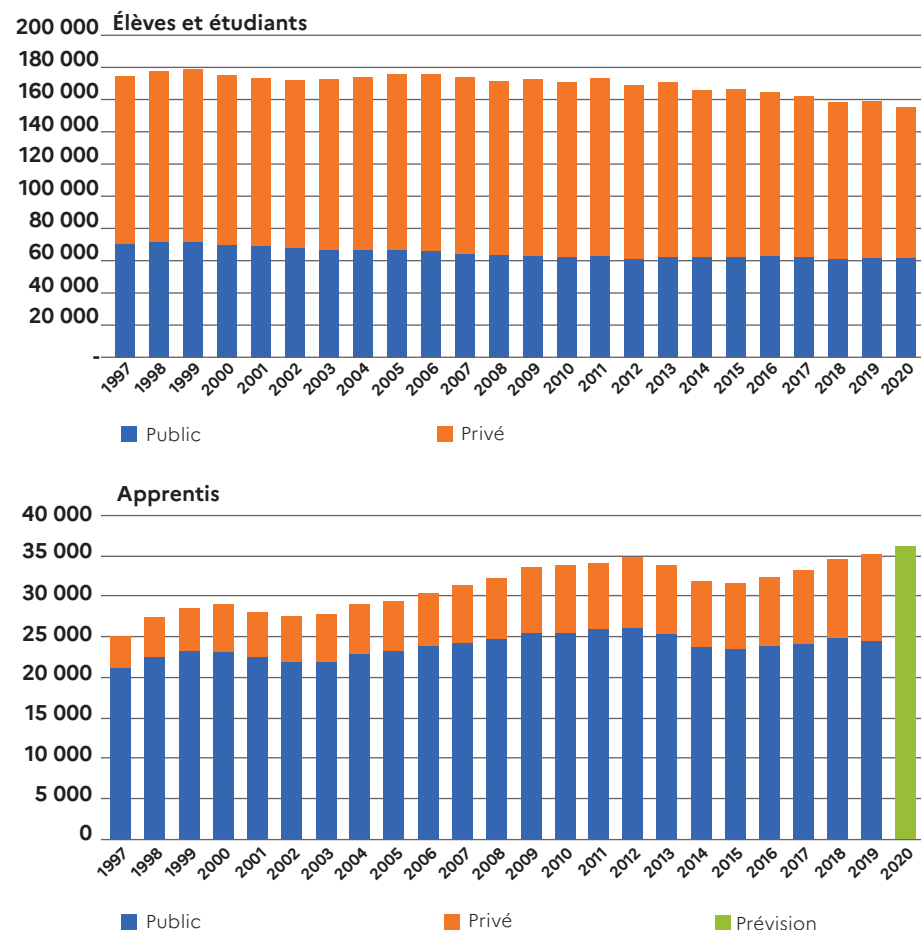
En outre, les établissements de l'enseignement agricole ont participé, en 2019, à l'inclusion scolaire de 8 899 élèves à besoins éducatifs particuliers. Parmi eux, 4 914 disposent d'un projet personnalisé de scolarisation. Pour accompagner certains de ces jeunes en situation de handicap, 1 181 auxiliaires de vie scolaire (AVS) étaient en poste dans les établissements.

Un plan d'action national a été établi pour faciliter l'inclusion scolaire de ces élèves en professionnalisant les personnels, en facilitant l'appui aux établissements et aux autorités et en améliorant la qualité des apprentissages.

1- ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA 4^e AU BTSA (apprentis et élèves)



2- ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA 4^{ème} AU BTSA



3- ÉTUDIANTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRONOMIQUE, VÉTÉRIINAIRE ET DE PAYSAGE



Publics

1975

2019

3 932

10 169

+



Privés

1975

2019

1 818

6 802

=

5 750

16 971

ÉVOLUTION PAR GENRE

Part des femmes

20%

62%

Part des hommes

80%

38%

DES FORMATIONS POUR TOUS, DE LA 4^e AU DOCTORAT

UN LARGE ÉVENTAIL
DE FORMATIONS

Les établissements de l'enseignement agricole proposent des formations de la 4^e au doctorat, accessibles par la voie scolaire et/ou l'apprentissage.

L'alternance constitue une voie de formation importante dans l'enseignement agricole, que ce soit par apprentissage (37 425 apprentis) ou par alternance sous statut scolaire (45 784 élèves et étudiants).

Même si l'apprentissage ne concerne que 12% des étudiants préparant un diplôme d'ingénieur ou de paysagiste, le nombre d'apprentis dans ces formations a connu une forte croissance annuelle de plus de 20% depuis 2010.

En 2019-2020, 111 312 élèves et apprentis (jusqu'au niveau bac) ont suivi une formation de la filière professionnelle. 39,4% d'entre eux se forment dans le secteur des services en milieu rural, 36,8% dans celui de la production agricole, 21,4% dans celui de l'aménagement des espaces et de la protection de l'environnement et 2,4% dans celui de la transformation alimentaire et 1% dans d'autres secteurs non agricoles.

À côté de la filière professionnelle, les établissements de l'enseignement agricole proposent des formations générales et technologiques. 22 777 élèves préparent un baccalauréat général ou un baccalauréat technologique Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant.

Certains établissements accueillent également des élèves dès la classe de quatrième ou de troisième.

L'offre de formation de l'enseignement supérieur agricole est elle aussi diversifiée avec des classes préparatoires aux grandes écoles, le Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), des diplômes d'ingénieur, de vétérinaire et de paysagiste ainsi que des licences professionnelles, des masters et des doctorats. Les étudiants en BTSA et ceux préparant un diplôme d'ingénieur, de vétérinaire ou de paysagiste représentent 23 % des effectifs de l'enseignement agricole. Parmi les 29 830 étudiants et apprentis en BTSA, près des trois quarts sont spécialisés dans les secteurs de la production agricole, de l'aménagement des espaces et de la protection de l'environnement.

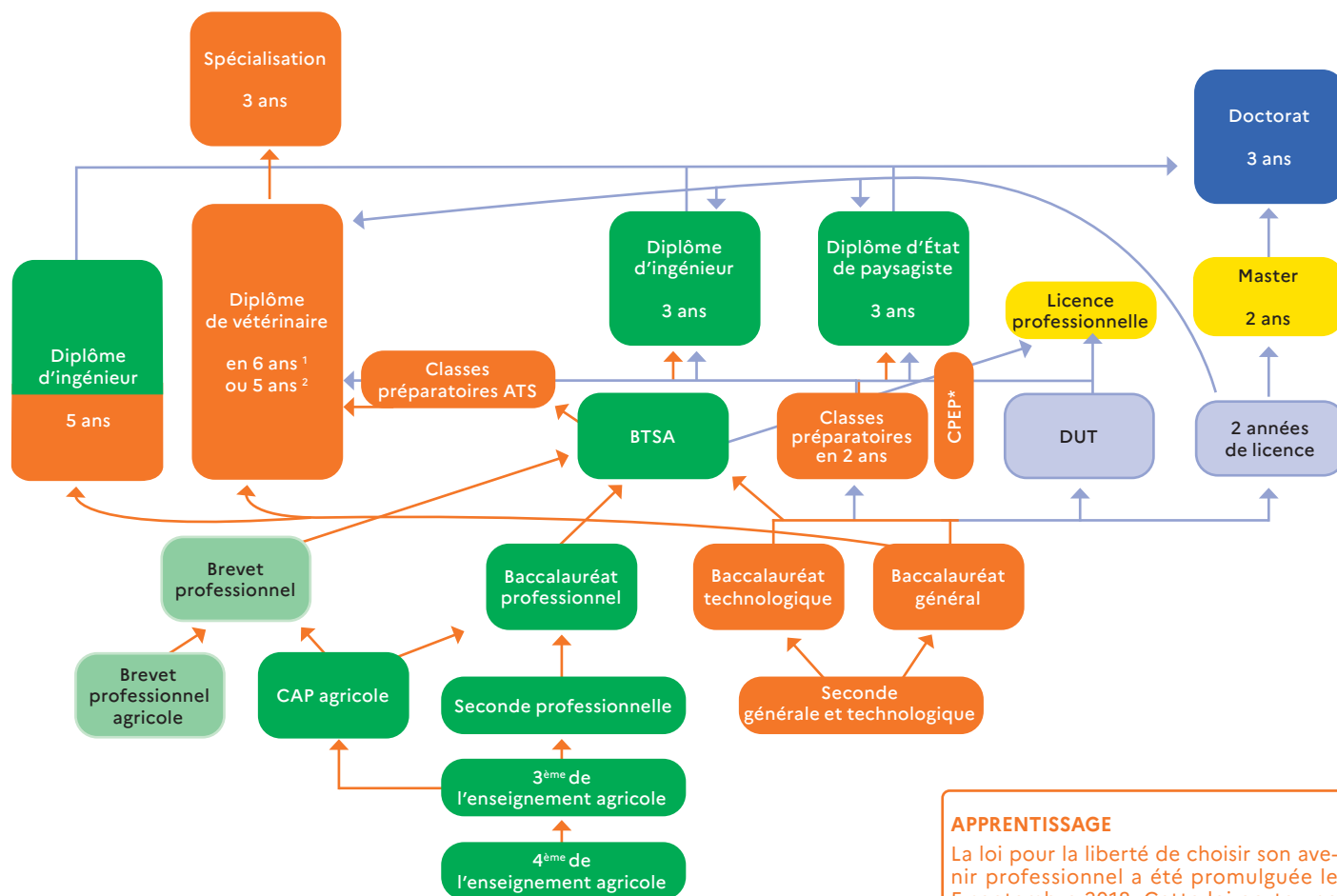
De nombreuses expérimentations en matière d'innovation pédagogique

sont en cours tant au niveau national que régional et local.

En outre, les diplômes sont régulièrement mis à jour quelle que soit la voie de formation (scolaire, apprentissage et formation professionnelle continue). Ainsi, durant l'année scolaire 2018-2019, une partie des certificats de spécialisation (CS), brevets professionnels (BP) et baccalauréats professionnels (bac pro) ont été réformés.

Ces réformes ont deux buts qui sont, d'une part, de répondre aux besoins des entreprises et, d'autre part, de faire évoluer les diplômes dans le cadre de la transition agroécologique. L'enseignement agricole s'inscrit également dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle mise en place par l'Éducation nationale. L'objectif est de proposer une offre finalisée pour les rentrées 2021 ou 2022.

DES FORMATIONS POUR TOUS, DE LA 4^e AU DOCTORAT



APPRENTISSAGE

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a été promulguée le 5 septembre 2018. Cette loi porte une réforme majeure de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue en ouvrant l'apprentissage jusqu'à 30 ans et en instituant un système de financement plus simple et plus incitatif.

C'est une opportunité pour l'enseignement agricole qui peut se prévaloir d'une solide expérience et d'une véritable culture de l'accueil et de l'accompagnement individualisé des jeunes. L'objectif est d'accueillir plus de jeunes dans les CFA de l'enseignement agricole qui accueillent aujourd'hui déjà 8% des effectifs nationaux d'apprentis.

1 6 ans : pour les recrutements en concours post-bac via Parcoursup

2 5 ans : autres voies de concours

* Cycle préparatoire aux études de paysage

LA FORMATION PAR VOIE INITIALE SCOLAIRE

UN LARGE ÉVENTAIL
DE FORMATIONS

En 2020, l'enseignement technique par voie scolaire* dans l'enseignement agricole compte 155 323 élèves.

La part des femmes dans l'enseignement agricole par voie scolaire a augmenté jusqu'en 2013 (53% de femmes) avant de diminuer pour représenter aujourd'hui 49% de l'effectif. Les hommes sont redevenus majoritaires dans l'enseignement agricole par voie scolaire en 2017.

Un tiers des élèves de l'enseignement agricole suivent des formations générales et technologiques allant de la 4^e aux classes préparatoires. Les deux tiers restants suivent des formations professionnelles (CAP agricole, bac professionnel, BTS).

Les formations de la filière bac professionnel de la 2^e à la terminale concentrent environ la moitié des élèves (46%). Elles sont suivies par la filière générale et technologique du collège (17,4% en 4^e et 3^e) et du lycée (14,7% en lycée général et technologique). Les différents BTS agricoles regroupent 12,8% des élèves tandis que les différents CAP agricoles représentent 8,7% des effectifs. Les autres élèves (moins de 1%) sont dans

les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).

Les formations des secteurs professionnels peuvent être regroupées en quatre grandes catégories qui n'ont pas toutes le même poids en termes d'effectifs.

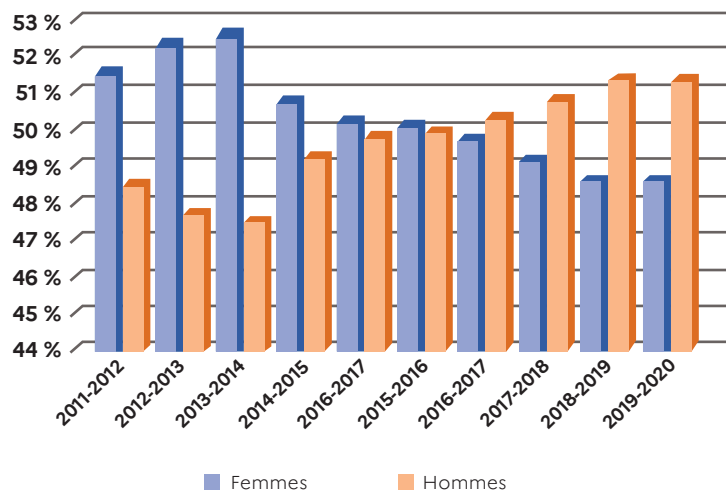
Ainsi, la catégorie des services (avec le bac professionnel Services aux personnes et aux territoires, par exemple) regroupe 42% des élèves, suivie par le secteur des Productions (avec le bac professionnel Productions horticoles ou le BTSA Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise par exemple) avec 35% des effectifs. Viennent ensuite le secteur Aménagement de l'espace et protection de l'environnement (CAPa Travaux forestiers, BTSA Gestion et protection de la nature...) avec 19% des effectifs et enfin le secteur Transformation (BTSA Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques...) avec 4% des effectifs.

L'origine socioprofessionnelle des élèves de l'enseignement agricole est aujourd'hui plus diversifiée que par le passé. Alors qu'en 1990, près de quatre élèves sur dix étaient enfants d'agriculteurs ou de salariés agricoles, ce n'est actuellement plus le cas que d'un élève sur dix. Ce sont les enfants

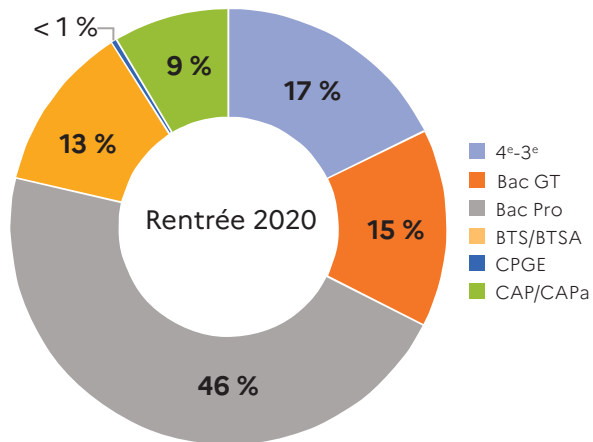
d'employés et d'ouvriers qui sont les plus nombreux à fréquenter les établissements de l'enseignement agricole ; ils représentent 43% des effectifs.

* Hors Wallis et Futuna et Nouvelle-Calédonie.

1- ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SELON LE GENRE DES ÉLÈVES



2- RÉPARTITION DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS SELON LA FILIÈRE



3- RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LA FILIÈRE DE FORMATION

Rentrée 2020



GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

32,6%

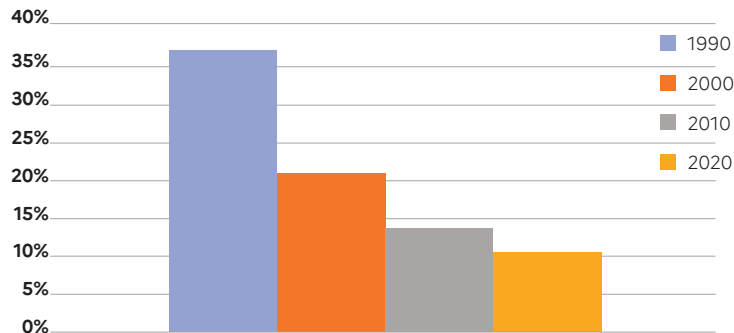


PROFESSIONNELLE

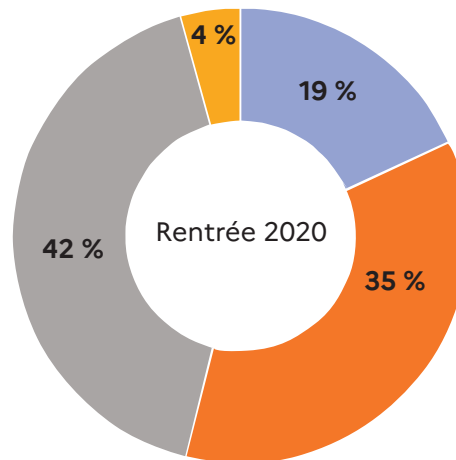
67,4%



5- POURCENTAGE D'ÉLÈVES ISSUS DU MILIEU AGRICOLE ENTRE 1990 ET 2019



4- RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LE SECTEUR PROFESSIONNEL DE FORMATION



LA FORMATION PAR APPRENTISSAGE

UN LARGE ÉVENTAIL
DE FORMATIONS

L'apprentissage permet de développer des compétences professionnelles tout en préparant un diplôme ou un titre à finalité professionnelle dans le cadre d'un contrat de travail.

En 2019, l'apprentissage dans l'enseignement agricole représentait 8 % des effectifs nationaux d'apprentis. Entre 2010 et 2019, le nombre d'apprentis dans l'enseignement agricole a augmenté de 8,6%. À la rentrée 2019, on comptait 37 425 apprentis dans les CFA agricoles.

3 niveaux de formation peuvent être distingués : presque un tiers des apprentis sont en formation de niveau 5 (CAPa et BPA), un deuxième tiers des apprentis préparent un diplôme de niveau 4 (baccalauréat) et le dernier tiers des apprentis relèvent de l'enseignement supérieur, préparant un diplôme ou titre à finalité professionnelle post-baccalauréat (de niveaux 5, 6 et 7).

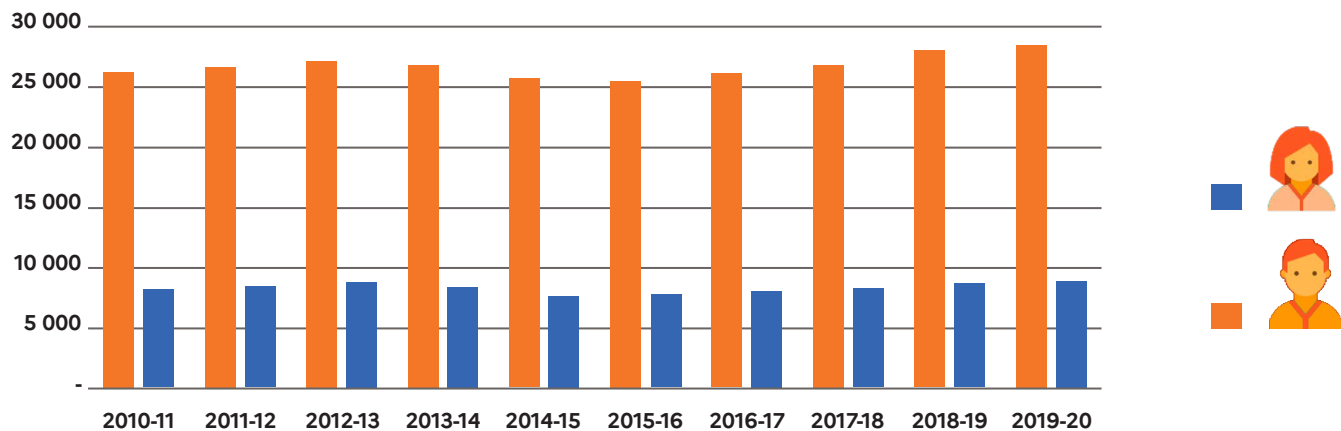
Le secteur de la production agricole accueille à lui seul 47% des apprentis. 36% des jeunes en apprentissage se préparent aux métiers de l'aménagement des espaces. Moins de 5% des apprentis se forment dans la filière agroalimentaire.

Enfin, la part des apprentis issus du milieu agricole est plus marquée dans les formations du secteur de la production.

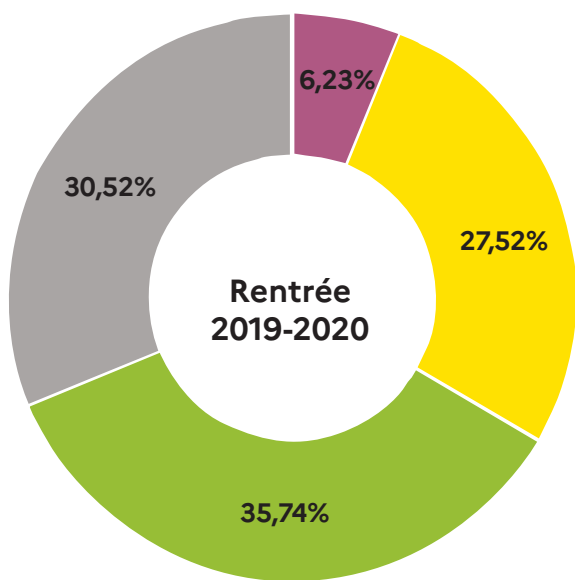
La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel modifie substantiellement la formation professionnelle (formation professionnelle continue et apprentissage).

Elle réforme en particulier la gouvernance de l'apprentissage en plaçant les branches professionnelles au cœur du système, en responsabilité d'apprécier leurs besoins et d'insérer les individus formés. La loi confie de nouvelles missions aux centres de formation d'apprentis (CFA), désormais organismes de formation détenteurs d'une certification qualité à l'instar de la formation professionnelle continue. Elle ouvre l'apprentissage jusqu'à 30 ans et institue un système de financement plus simple et plus incitatif afin de répondre aux besoins de qualifications et d'attractivité des secteurs professionnels.

1- ÉVOLUTION DU NOMBRE D'APPRENTIS PAR GENRE ENTRE 2010 ET 2019

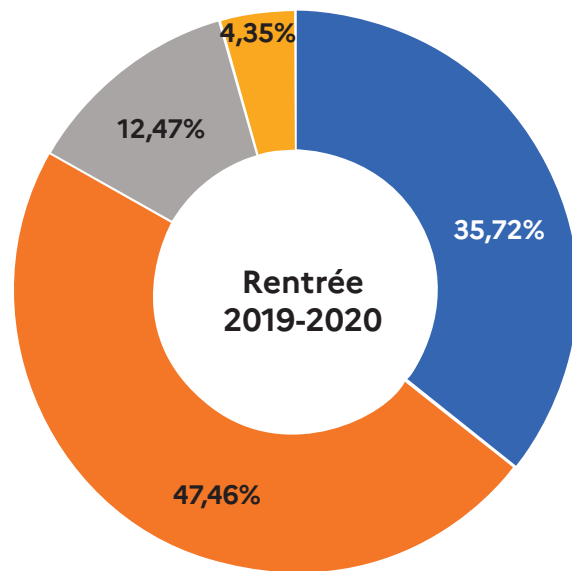


2- RÉPARTITION DES APPRENTIS PAR NIVEAU DE FORMATION



- Supérieur long
- BTSA et équivalent
- CAPa, BPA et équivalent
- Bac Pro agricole, BP et équivalent

3- RÉPARTITION DES APPRENTIS PAR SECTEUR PROFESSIONNEL



- Aménagement de l'espace et protection de l'environnement / forêt
- Production agricole, horticole, paysage, cheval
- Services
- Transformation

LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE POUR DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES TOUT AU LONG DE LA VIE

UN LARGE ÉVENTAIL
DE FORMATIONS

La formation professionnelle continue (FPC) s'adresse aux salariés, aux travailleurs indépendants comme aux demandeurs d'emploi qui souhaitent acquérir ou conforter leurs compétences professionnelles. Elle a pour but d'assurer l'accès, le maintien ou le retour dans l'emploi ainsi que de sécuriser ou de diversifier les parcours professionnels.

En 2018, les établissements d'enseignement agricole ont délivré 14,2 millions d'heures-stagiaires dans le cadre de la formation professionnelle continue.

75% du volume horaire réalisé a été consacré à des formations conduisant à l'acquisition d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle. 66% des stagiaires ont suivi des formations certifiantes ou professionnalisantes d'une durée moyenne de 4,4 jours. 10% des stagiaires ont quant à eux bénéficié de prestations d'orientation ou d'accompagnement vers l'emploi, la reconversion ou la reconnaissance des acquis de l'expérience.

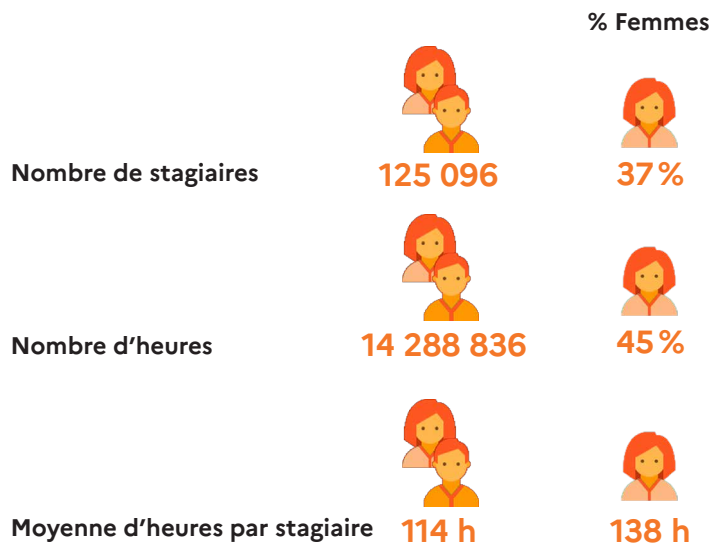
Les formations ayant pour finalité l'acquisition d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle ont duré en moyenne 10,8 semaines en centre de formation et ont été suivies par deux

stagiaires sur dix. Avec près de 3 millions d'heures-stagiaires délivrées, le Brevet professionnel Responsable d'exploitation agricole est le diplôme phare du secteur et 42 % des stagiaires l'ayant préparé sont des femmes. Il participe à l'obtention de la capacité professionnelle agricole, qui est l'une des conditions d'éligibilité aux aides à l'installation en agriculture.

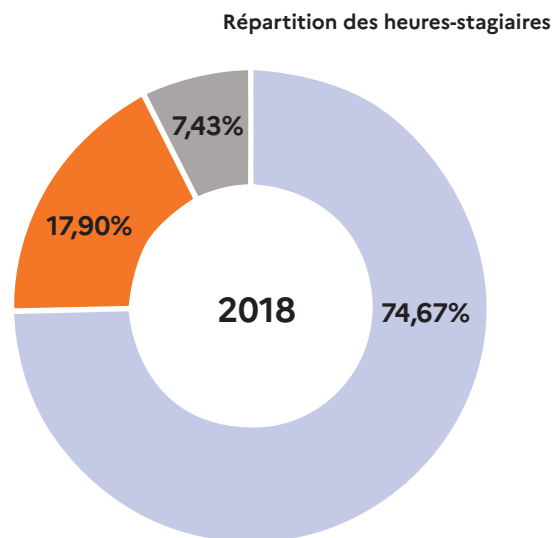
La loi du 5 septembre 2018 a notamment réformé l'accès à la FPC en permettant désormais à l'ensemble des salariés du secteur privé et aux demandeurs d'emploi, via l'application pour smartphone MonCompteFormation, de consulter leurs droits, de chercher et choisir une formation, de l'acheter en ligne et in fine de s'inscrire auprès de l'organisme de formation retenu.

Le compte personnel de formation permet d'accéder aux diplômes et titres du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, en totalité ou par blocs de compétences, ainsi qu'aux formations réglementées, enregistrées respectivement dans le répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) et dans le répertoire spécifique.

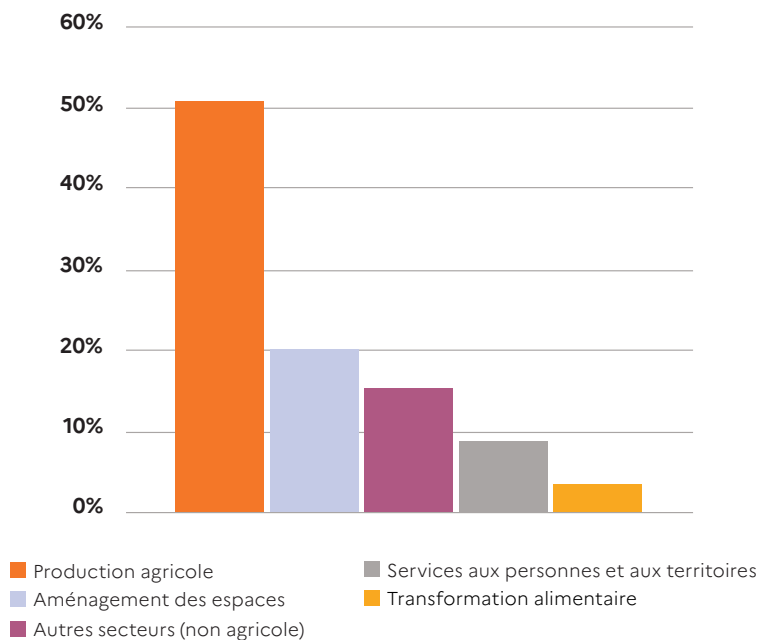
1- NOMBRE DE STAGIAIRES, D'HEURES-STAGIAIRES ET PART DES FEMMES EN 2018



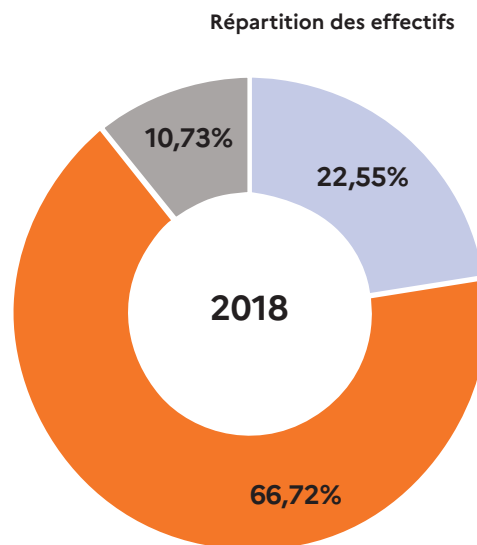
2- RÉPARTITION DES HEURES-STAGIAIRES ET DES EFFECTIFS SELON LA FINALITÉ DES FORMATIONS



3- RÉPARTITION DES HEURES-STAGIAIRES PAR SECTEUR PROFESSIONNEL



- Diplôme ou titre à finalité professionnelle
- Formations certifiantes ou professionnalisantes (dont CQP)
- Prestation d'orientation et d'accompagnement



CRISE COVID-19

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Le confinement imposé par la crise sanitaire a plongé l'ensemble des communautés éducatives dans des modalités de travail et un environnement inédits du mois de mars à juin 2020. Les équipes de direction en lien avec les personnels ont réorganisé sans délai l'ensemble des activités afin d'assurer la continuité du fonctionnement des établissements de l'enseignement technique agricole : enseignement, formation et vie scolaire sur un mode distanciel généralisé et maintien de certaines activités telles que celles des exploitations agricoles et ateliers technologiques.

Les enquêtes menées auprès des apprenants et des personnels montrent que le lien avec les apprenants a pu être maintenu tout au long de la période et que les enseignements ont été poursuivis grâce à un engagement très fort de la part de tous les acteurs. Au sein des établissements, sous le pilotage des équipes de direction, les personnels enseignants et de vie scolaire ont fait face en faisant preuve de remarquables capacités d'adaptation et d'investissement pour assurer la continuité pédagogique auprès des apprenants. Ainsi, 97% des apprenants ayant répondu ont bénéficié d'une for-

mation à distance s'appuyant sur des outils numériques et/ou des ressources numériques. Seuls 3% des apprenants n'ont pas eu accès à ces technologies et ont, dans ce cas, bénéficié d'un envoi de cours par la voie postale, en ayant recours au dispositif Docaposte. Les personnels enseignants, formateurs et de vie scolaire ont donc basculé en un temps record dans un environnement numérique inédit accompagnés par les équipes informatiques présentes dans les établissements. Ils ont eu recours aux classes virtuelles, à des parcours de formation à distance, à des ressources pédagogiques numériques, aux espaces numériques de travail... 74% des apprenants déclarent être satisfaits des moyens de connexion utilisés, qui, pour une même proportion, étaient des ordinateurs. Toutefois, malgré les efforts déployés par l'institution, les équipes de direction et pédagogiques, 25% des apprenants n'ont pu suivre que très partiellement les cours et 50% dans le cas des travaux pratiques et dirigés, très impactés par cette modalité. Au-delà d'une certaine fatigue, d'une solitude et de difficultés techniques, les apprenants ont en revanche apprécié le rythme individualisé, la nouvelle relation qui s'est instaurée avec les

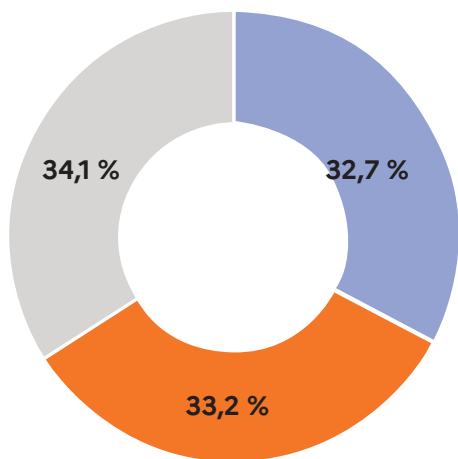
professeurs se traduisant par une meilleure écoute, une concentration facilitée et une moindre perturbation. Le suivi individuel également réalisé par les équipes de vie scolaire et les infirmiers tout au long de cette période a été essentiel et a contribué à limiter le décrochage.

Du côté des personnels, ils sont plus de 70% à confirmer l'impact significatif du télétravail sur leur organisation avec des conséquences qui se traduisent pour la moitié d'entre eux par une fatigue plus importante, une charge de travail plus conséquente pour 60%, enfin pour 44% par des limites entre travail et vie personnelle plus difficiles à maintenir.

En contrepoint, cette période aura été pour un grand nombre d'entre eux un temps propice à l'innovation s'appuyant sur des outils numériques qu'ils ont (re)découverts, expérimentés et souvent appréciés. Ils ont développé de nouvelles compétences professionnelles en matière d'habiletés numériques, mais aussi de travail collaboratif, et de démarches réflexives sur leur métier, leurs méthodes, leur pédagogie. L'importance toute stratégique du pilotage pédagogique de l'établissement apparaît en filigrane de ces deux enquêtes.

Des pistes de travail se dégagent pour capitaliser et préparer l'avenir : construire le cadre de la continuité pédagogique et éducative, renforcer les collectifs de travail, mener une politique d'accompagnement et de formation des personnels ambitieuse visant à développer les compétences numériques des personnels de l'enseignement agricole et renforcer les capacités des enseignants en termes d'ingénierie pédagogique.

1- AJUSTEMENT DU SÉQUENÇAGE PÉDAGOGIQUE PENDANT LE CONFINEMENT



- En utilisant des pratiques pédagogiques innovantes
- En individualisant davantage la formation
- En modifiant le rapport TP/TD-cours

3- LE RESSENTI DES ÉLÈVES



PÉRIODE D'APPRENTISSAGE DÉGRADÉE

27%



PÉRIODE D'APPRENTISSAGE MOYEN

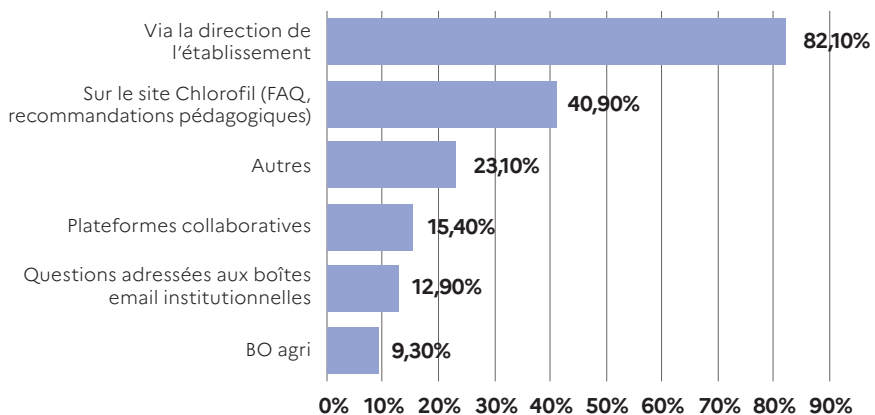
43%



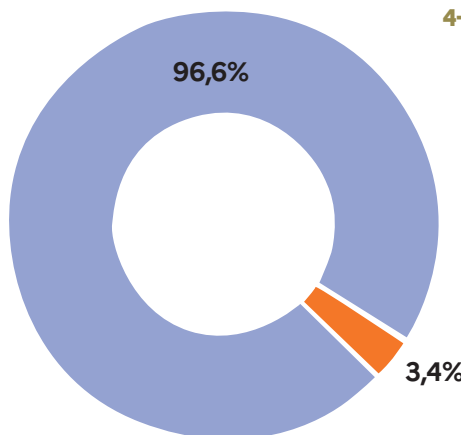
PÉRIODE D'APPRENTISSAGE DE QUALITÉ

30%

2- LES SOURCES D'INFORMATIONS DES ENSEIGNANTS DURANT LA PÉRIODE POUVANT IMPACTER LEUR ACTIVITÉ

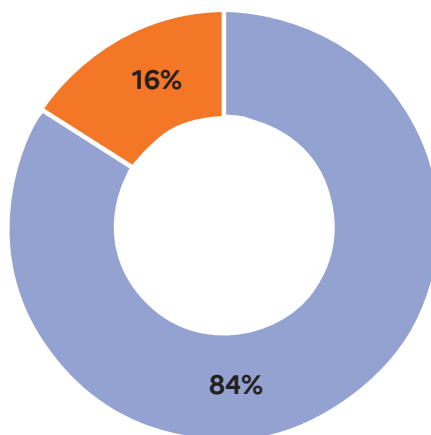


4- SUPPORTS UTILISÉS PAR LES ENSEIGNANTS



- Envoi électronique, audio, visio, ENT
- Cours papiers par la poste ou via l'établissement

5- PRATIQUES PÉDAGOGIQUES À DISTANCE



- OUI
- NON

CRISE COVID-19

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Durant le confinement imposé par la crise de la Covid 19, l'ensemble de l'enseignement supérieur agricole, vétérinaire et de paysage s'est trouvé confronté à l'obligation de passer en enseignement à distance du 15 mars jusqu'en septembre 2020.

Une mission d'aide et d'expertise a été constituée afin d'accompagner les établissements et d'établir un bilan quantitatif et qualitatif de la mise en œuvre par ces derniers des dispositifs permettant d'assurer la continuité pédagogique. 3 questionnaires spécifiques pour l'enseignement supérieur agricole ont été adressés aux étudiants (3 870 réponses) aux personnels (1400 réponses) et aux enseignants (600 réponses). Des rencontres et des échanges ont également eu lieu dans chaque établissement, basés sur l'écoute, laissant une large part au qualitatif, aux spécificités des établissements et aux ressentis.

Il en ressort une mobilisation collective et solidaire rapide de l'enseignement supérieur.

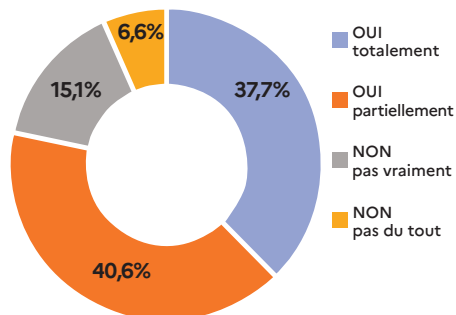
Dans un premier temps, un recensement des isolements informatiques et de connexion a été organisé et suivi ce qui a permis à chaque école de

prendre rapidement les mesures pour pallier cette situation, réduisant à 1% les isolements tout en faisant bon usage de la contribution vie étudiante. Dans un second temps, les formations, programmes et cursus ont tous été assurés. Il est à noter une exécution remarquable globale des programmes avec une augmentation sensible des volumes horaires tant pour les étudiants que pour les enseignants et des évolutions pédagogiques : du distanciel synchrone (50%), du distanciel asynchrone (50%) associé à une montée en puissance de modes pédagogiques inversés. Pour certaines modalités d'enseignement (cours, TD, études-projets) les objectifs ont été considérés comme atteints ; par contre, pour les travaux spécifiques de l'enseignement agricole (TSEA), ils sont largement considérés comme non atteints (ex : cliniques vétérinaires ; gestes et manipulations pratiques techniques ; enquêtes terrain ; études d'exploitations ou territoires agricoles, d'entreprises agroalimentaires, projet de paysage, ...). L'innovation inédite et l'engagement des personnels enseignants et des équipes pédagogiques ont permis que les certifications d'années et de diplômes ne soient pas dévalorisées.

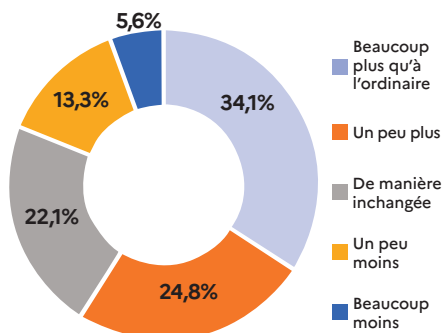
La plupart des personnels ont réalisé cette continuité en télétravail qui a été considéré comme « adapté » à leurs activités pour 80% tout en montrant un renforcement du sens collectif et d'appartenance avec un fort sentiment de fatigue et de pression supplémentaire (et charge au travail) pour plus de 50% des agents. Cette première phase, qui s'est prolongée en distanciel après la rentrée 2020-21 a permis de dresser des perspectives en vue de ces prochaines années :

- Un grand pas vers la transition numérique en terme d'enseignements en tout distanciel ;
- Une mobilisation et une solidarité exemplaires, déterminantes pour l'usage des outils, les pratiques métiers et la pédagogie ; - La réaffirmation de l'importance du présentiel (née du distanciel obligé) pour la socialisation, l'apprentissage du travail en équipe, les compétences pratiques et les relations étudiants/enseignants ;
- La capitalisation et la consolidation des innovations en vue de :
 - ♦ i) révisions ;
 - ♦ ii) refontes
 - ♦ iii) réformes pédagogiques sur les formations, les cursus, les diplômes ;
- La nécessité de poursuivre et de renforcer les investissements pour des équipements en systèmes / outils de visioconférences sécurisés ;
- L'engagement indispensable et intensifié dans la formation des personnels et des étudiants pour le développement pédagogique et technique.

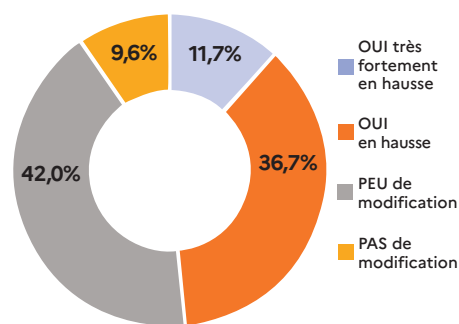
1- ADAPTATION DES ACTIVITÉS PENDANT LE TÉLÉTRAVAIL POUR TOUS LES PERSONNELS



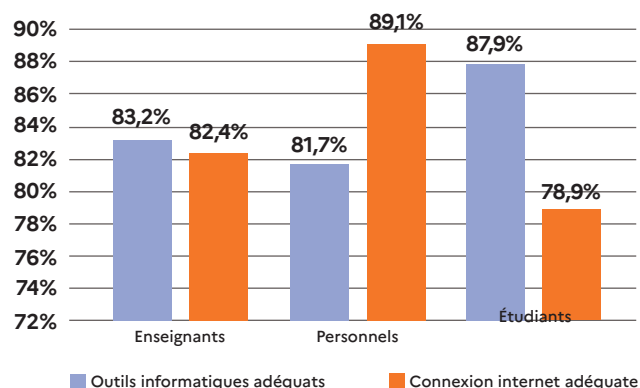
2- PENDANT LE TÉLÉTRAVAIL, AVEZ-VOUS LE SENTIMENT D'AVOIR TRAVAILLÉ : (POUR TOUT LES PERSONNELS)



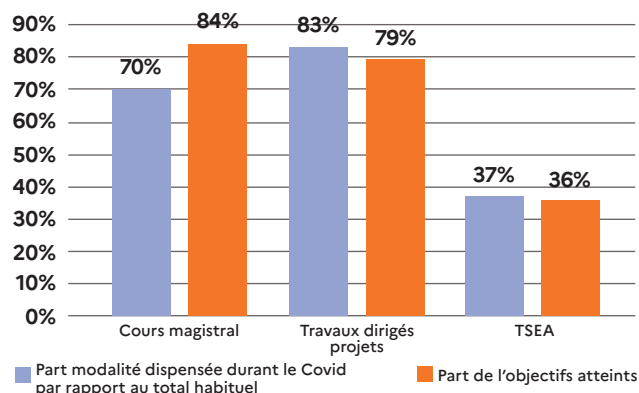
3- MODIFICATION DU TEMPS DE FORMATION DES ÉTUDIANTS



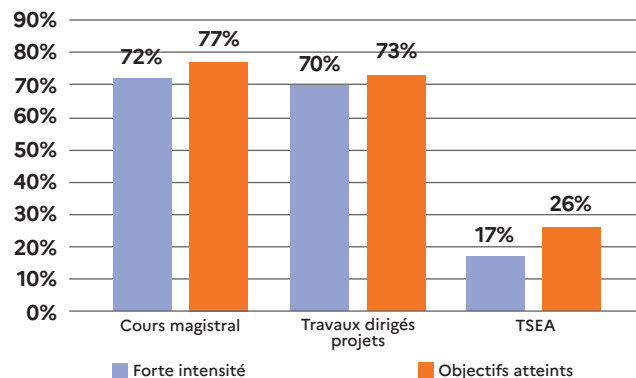
4- OUTILS INFORMATIQUES ET CONNEXION INTERNET



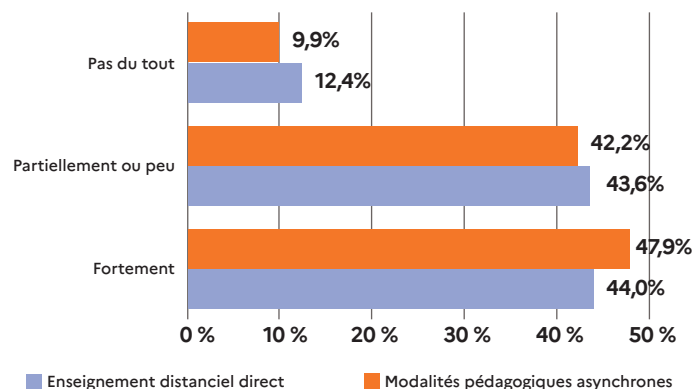
5- PART DISPENSÉE DURANT LE COVID DES DIFFÉRENTES MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT



6- INTENSITÉ DES DIVERSES FORMES DE MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET PART DES OBJECTIFS ATTEINTS



7- LES MODALITÉS DE FORMATION DES ÉTUDIANTS





Hannah Deville

Étudiante Ingénieur

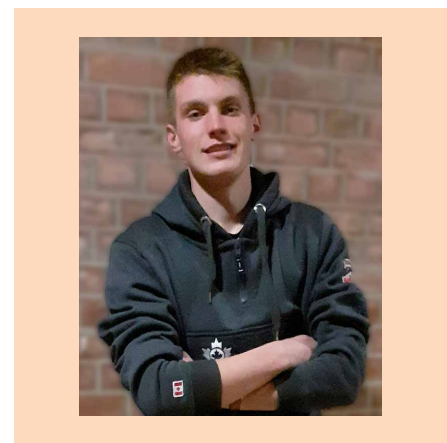
AgroParisTech Centre de Nancy (54)

Après un baccalauréat scientifique, un BTS *Gestion forestière* puis une classe préparatoire *ATS Bio*, Hannah décide de présenter le concours par apprentissage pour intégrer une école d'ingénieur agronome. « La formation en BTS est très riche et prépare bien au travail en entreprise. Avec l'apprentissage, j'ai vu une opportunité à saisir, celle de vivre deux vies différentes : l'école et l'entreprise. Le salaire me permet de subvenir à mes besoins et d'être ainsi plus autonome vis-à-vis de mes parents. J'ai fait un choix qui me convient tout à fait. Le rythme de la 2^e et de 3^e année (6 mois de cours au centre AgroParisTech de Nancy et 6 mois d'entreprise) permet une véritable mise en situation et une intégration complète dans la vie active. De leur côté, mes employeurs apprécient d'être en relation avec le milieu éducatif tout en formant une personne qui pourra, le cas échéant, intégrer l'entreprise à la fin de l'apprentissage. Ma mission aujourd'hui est d'animer la charte forestière du pays d'Épinal et d'aider à la création de celle de Remiremont. Après mon diplôme, je pense faire un an de formation d'ébénisterie pour avoir une approche du matériau bois et éventuellement aller à l'étranger pour découvrir d'autres façons de gérer les forêts. Je suis particulièrement intéressée par la forêt boréale. »

TÉMOIGNAGES

Alexandre a choisi de faire une seconde générale et technologique afin de se laisser un temps de réflexion. Il souhaiterait, à terme, s'installer en élevage ovin.

« J'ai choisi de préparer un bac STAV car avant de m'installer, je souhaite exercer différentes activités qui me donneront des perspectives plus larges pour mon installation. En bac STAV, on touche à tout. On travaille sur l'analyse d'une exploitation mais on fait aussi de l'agronomie ou de la zootechnie. C'est très large et cela permet de découvrir des matières qu'on ne connaît pas. Tout en restant généraliste, le bac STAV nous plonge vraiment dans le secteur agricole. C'est ce qui m'a décidé à privilégier pour l'année prochaine un BTS ACSE. Je souhaitais faire un BTS Production animale mais j'ai découvert l'analyse d'une exploitation et son contexte cela m'a fait évoluer dans mes choix. Je ferai peut-être une licence professionnelle. Je pense dans un premier temps travailler comme commercial en alimentation pour les ovins. J'apprécie la confiance et l'intérêt que les professeurs nous portent. Ils nous mettent dans des situations que nous rencontrerons. Ils nous aident à avoir un esprit critique, à nous remettre en question, à savoir traiter une information, à ne pas avoir peur de donner notre opinion. C'est très gratifiant et c'est rassurant de savoir que l'on peut compter sur eux. »



Alexandre Carly

Elève en terminal STAV

lycée privé Sainte Marie d'Aire sur la Lys (62)

Avant d'être nommé à la tête du CFA régional des Hauts de France, Nicolas Caudal a travaillé avec les équipes de France de natation et a dirigé une école de commerce en Bretagne. « : Il y a une culture de la réussite et de l'excellence dans l'ADN de l'enseignement agricole. Innovant, il s'adapte aux demandes des professionnels. L'apprentissage est un système qui permet ces évolutions puisque les jeunes sont en formation et en entreprise. Ce sont les chefs d'entreprise de demain et il est important qu'ils aient des compétences multiples et pointues. Il y a une véritable politique d'aide à l'apprentissage. La rémunération des apprentis est assurée par les entreprises, car les apprentis signent un contrat de travail et sont donc salariés. Sous certaines conditions, les entreprises peuvent bénéficier d'aides au recrutement. » Le CFA régional des Hauts de France regroupe 12 unités de formation par apprentissage (UFA), 11 sont dans des lycées agricoles et 1 à la chambre d'agriculture de l'Aisne. « Nous sommes le seul CFA régional à fonctionner avec une chambre d'agriculture. C'est une force car les chambres sont tournées vers les agriculteurs et nous bénéficions donc de leur expertise. CFA public, nous avons un rôle très important pour les territoires. La mutualisation nous permet de pouvoir maintenir des formations déficitaires mais qui sont des enjeux importants liés aux besoins du territoire. »



Nicolas Caudal

Directeur CFA régional
Hauts de France

Isabelle Mezières

Directrice
CFA et CFPPA de Montmorot (39)



TÉMOIGNAGES

Depuis 12 ans, Isabelle Mezières dirige le centre de formation par apprentissage du Jura et le Centre de formation professionnel pour adultes (CFPPA) de Mont.

« Je trouve particulièrement intéressante la mixité des formations et des publics possible dans notre système de formation. Avec la coexistence des 4 voies de formation, la mixité des publics, les unités capitalisables, les ateliers et la multi-modalité de nos formations, nous sommes préparés pour répondre aux exigences de la nouvelle loi Liberté de choisir son avenir professionnel. Aujourd'hui, l'apprentissage est de plus en plus un vrai choix des apprenants. Ils savent que c'est une réelle valeur ajoutée à la fois dans leur parcours scolaire et professionnel. Le fait d'être sur le même site que le lycée, cela facilite les passerelles entre l'apprentissage et le scolaire pour les jeunes qui souhaitent changer de système. Nous avons également mis en place un dispositif de préparation à l'apprentissage pour accompagner ceux qui en ont besoin dans leur recherche de contrat et ce dans n'importe quel secteur. Nous sommes aujourd'hui dans une stratégie de développement commercial, il y a de la concurrence et nous devons être très performants en ce qui concerne la qualité de nos formations. »



Marie-Amélie Bon

1^{re} générale biologie-écologie
lycée agricole Le Chesnoy (45)

Marie-Amélie est en 1^{re} générale biologie-écologie au lycée agricole du Chesnoy.

« Après le 3^e, j'avais le choix entre un lycée en ville ou un lycée à la campagne. Je n'ai pas hésité, j'aime les grands espaces, la nature. De plus, l'enseignement de spécialité biologie écologie n'existe que dans les lycées agricoles. Nous sommes 30 dans la classe et les profs sont très présents pour nous aider. Dans le lycée, outre le matériel de laboratoire de qualité, il y a une exploitation ce qui permet d'avoir un lien très fort entre les cours théoriques et le terrain. En arrivant je voulais être vétérinaire mais je pense que je vais me diriger vers des études de droit pour pouvoir défendre les causes environnementales. Cette option permet vraiment une ouverture d'esprit. On peut continuer après le bac vers des secteurs très différents : médecine, métiers du cheval, staps, préparation grandes écoles.

» Dans son établissement, Marie-Amélie apprécie également la mixité des publics « en plus de la filière générale, il y a la filière techno et pro. Certaines classes travaillent sur des projets en commun et l'internat permet que tout le monde se connaisse. Comme il y a beaucoup de clubs, nous nous retrouvons au cours de ces activités. Cette vie en collectivité me plaît beaucoup et tout le monde s'intègre très rapidement. »

TÉMOIGNAGES

Titulaire d'un bac en Sciences Médico-Sociales, Claire Groult a exercé pendant 11 ans dans le milieu hospitalier. En 2015, elle souhaite se reconverter et obtient un CAP de fleuriste. Après quelques mois de recherche d'emploi infructueuses, elle entre en interim comme manutentionnaire dans une usine d'agroalimentaire.

« Je ne connaissais pas du tout le monde de l'usine mais j'avais besoin de travailler. Au bout de quelques mois, l'entreprise et l'agence d'interim m'ont proposé de suivre une formation de Conductrice d'Installations et de Machines Automatisées. S'il n'y avait pas de promesse d'embauche ferme, cela me permettait quand même d'acquérir de nouvelles compétences. J'ai été en formation pendant 3 mois au lycée agricole de Saint Lô Thère. 7 mois après la formation j'ai signé un CDI Intérim puis mon entreprise m'en a également proposé un, que j'ai accepté. Cette formation m'a offert la possibilité d'évoluer dans mon travail, de rencontrer des personnes venant de différents univers. Depuis ma formation, j'ai été formée sur un poste et j'espère pouvoir me former à d'autres afin d'avoir des connaissances plus larges sur l'entreprise. Cette formation m'a permis un nouvel épanouissement professionnel et ainsi d'avancer dans mes projets personnels. On peut se former dans un secteur qu'on ne connaît pas et être ainsi plus rapidement opérationnel. »



Claire Groult

Conductrice d'installations et
de machines automatisées
EPLEFPA de Saint-Lô Thère (50)

Comme tout élève de terminale, Mathias se prépare à passer son bac, mais il prépare également les concours d'entrée en école d'éducateur spécialisé.

« je dirais que jusqu'en 3^e mon parcours scolaire était un peu compliqué. En fin de 4^e j'avais du mal à trouver ma place. Le directeur du collège m'a conseillé une 3^e pro. Tout de suite tout a été très différent : j'ai beaucoup aimé travaillé de mes mains, réussir à faire quelque chose, c'était très valorisant, les profs nous encourageaient. Pour l'entrée en classe de Seconde, je n'étais pas très décidé... j'ai choisi un bac pro SAPAT. Le stage dans un service d'activité de jour pour public handicapé m'a permis de trouver ce vers quoi je souhaitais aller : l'éducation spécialisée. D'autres stages ont confirmé ce choix. Jusqu'en 4^e, je ne me sentais pas à ma place. Ce lycée et cette formation m'ont redonné confiance en moi. Les personnels du lycée essaient vraiment que chacun d'entre nous puisse trouver sa place, ils cherchent des solutions, travaillent à la réorientation de ceux qui n'ont pas trouvé leur voie. J'apprécie particulièrement la proximité avec les professeurs qui nous mettent en responsabilité pour l'organisation des projets par exemple. On est considéré d'égal à égal. Depuis la classe de Seconde, nous préparons notre voyage en Italie. Nous nous occupons de tout depuis le financement jusqu'aux activités. Seule obligation : visiter une crèche ou un Ephaad.»



Mathias Gontero

Terminale professionnelle Services aux personnes et aux territoires (SAPAT)
lycée professionnel privé rural des Alpes (LYPRA) (38)

Alix Le Mauff-Le Penru

Etudiante en 5^e Année
Ecole d'ingénieurs de PURPAN (31)



TÉMOIGNAGES

Alix s'est toujours intéressée au domaine de l'agroalimentaire « Très jeune dans les magasins, je me demandais comment étaient fabriqués les yaourts... ». C'est donc tout naturellement qu'après son baccalauréat scientifique, elle s'oriente vers une école d'ingénieur agronome avec une spécialisation en agroalimentaire. « C'est une filière qui prend de plus en plus d'importance dans la conjoncture actuelle avec l'augmentation de la population et les souhaits des consommateurs pour une alimentation de qualité, saine et durable. Au départ, je souhaitais m'orienter en Recherche et Développement et au fil des stages mon choix s'est affiné et je pense finalement chercher un emploi dans le secteur « qualité ». J'ai apprécié le fait que les nombreux stages permettent de découvrir des secteurs et des milieux professionnels différents. Mon 1^{er} stage s'est déroulé dans une coopérative d'exploitation agricole de 4 employés, le 2^e dans une PME (chocolaterie) avec 50 employés et aujourd'hui je suis dans une entreprise agroalimentaire qui est implantée dans une centaine de pays. J'ai effectué 6 mois d'études aux Philippines. Un apport énorme en termes de savoirs mais également au niveau humain. En sortant de sa zone de confort on en apprend beaucoup sur soi et cela prépare aussi à entrer dans le monde professionnel. Je pense que cet équilibre entre enseignement et pratique dans les stages me permettra de m'insérer facilement dans le monde du travail. »



TROISIÈME PARTIE

**DE BONS RÉSULTATS
AUX EXAMENS
ET UNE INSERTION
PROFESSIONNELLE RÉUSSIE**

UNE PLURALITÉ DE VOIES D'ACCÈS AUX DIPLÔMES

DE BONS RÉSULTATS
AUX EXAMENS
ET UNE INSERTION
PROFESSIONNELLE RÉUSSIE

En 2019, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a délivré près de 80 000 diplômes, allant du Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPa) au Brevet de technicien supérieur agricole (B TSA). Trois possibilités sont offertes aux candidats pour acquérir ces diplômes :

- la voie des examens, empruntée par 86% des diplômés, majoritairement des élèves et des apprentis ;
- l'acquisition d'unités capitalisables, choisie par environ 14% des diplômés et destinée aux adultes et aux apprentis ;
- la validation des acquis de l'expérience, qui a concerné moins de 1% des diplômés.

Pour la quasi-totalité des diplômes délivrés, le taux de réussite à l'examen est supérieur à 80% depuis 2011, avec néanmoins des différences selon les diplômes et le statut des candidats.

Suite à la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle, la part des diplômés du baccalauréat professionnel agricole parmi l'ensemble des diplômés est passée de 25% en 2011 à 32% en 2019.

Le baccalauréat professionnel agricole se prépare désormais en trois ans et le Brevet d'études professionnelles

agricole (BEPA) s'obtient en contrôle continu au cours de cette formation.

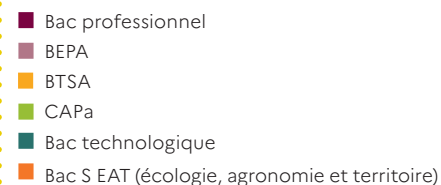
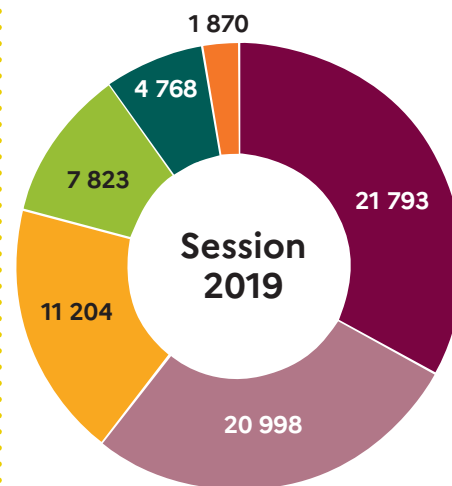
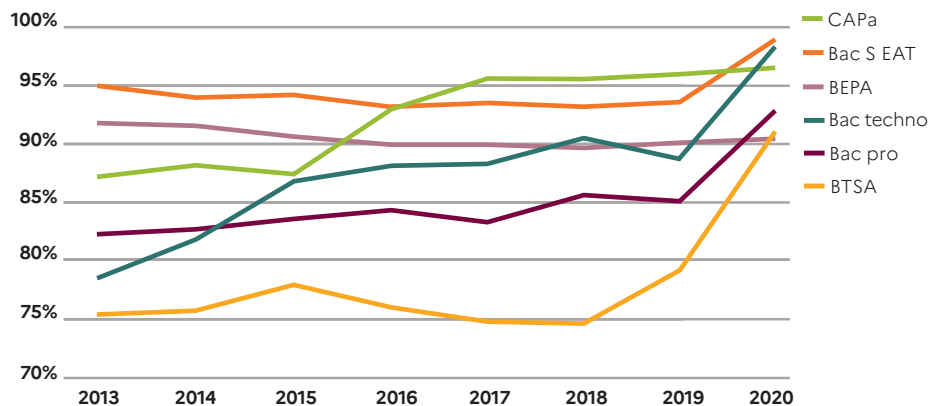
En 2019, 28 431 bacheliers de France métropolitaine et des départements d'outre-mer ont été diplômés par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. 56% des 28 272 élèves présents en seconde professionnelle agricole en 2015 ont obtenu leur baccalauréat professionnel agricole (par voie scolaire) après un parcours en

3 ans sans redoublement et 6% sont toujours en train de le préparer. 504 élèves en Seconde Professionnelle en 2015 se sont orientés vers un baccalauréat professionnel par apprentissage et ont obtenu leur diplôme. Au total 16 403 apprenants en seconde professionnelle en 2015 en voie scolaire ont obtenu leur baccalauréat professionnel, soit 58% de la cohorte de départ.

Les sorties en cours de formation et avant d'obtenir le diplôme par voie scolaire sont fréquentes puisqu'elles ont concerné 37% des élèves inscrits en seconde (dont un peu moins d'1/3 en terminale) ; ces derniers ont pu intégrer une formation par apprentissage pour acquérir ce diplôme (2% des élèves en seconde

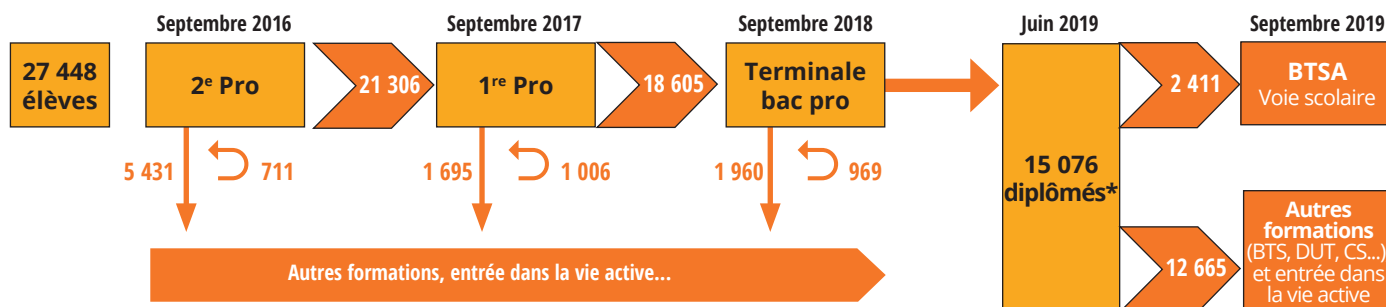
professionnelle en 2015 ont obtenu ce diplôme par apprentissage), une autre formation de l'enseignement agricole ou de l'Éducation nationale, voire entrer dans la vie active. Pour autant, le BEPA a été obtenu par 75% des élèves entrés en seconde professionnelle.

1- ÉVOLUTION DU TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS DEPUIS LA SESSION 2013 2- NOMBRE DE DIPLÔMÉS



Résultats baccalauréat (session 2020)		
	Education nationale	Enseignement agricole
Bac professionnel	90,7 %	92,9 %
Bac technologique	95,7 %	98,4 %
Bac S	98,4 %	98,9 %

3- PARCOURS DES ÉLÈVES ENTRÉS EN SECONDE PROFESSIONNELLE EN SEPTEMBRE 2016



*par voie scolaire

Il y a 15 076 diplômés par voie scolaire soit 55% de la cohorte de départ. Il y a également 531 élèves en seconde pro en 2015 qui sont partis en bac pro apprentissage et qui ont obtenu le diplôme à la session 2019. Au total il y a 15 611 apprenants qui étaient en seconde pro par voie scolaire en 2016 qui ont obtenu leur bac pro soit 57%.

DES PARCOURS DIVERSIFIÉS POUR UNE INSERTION PROFESSIONNELLE RAPIDE DES DIPLÔMÉS DU CAP AGRICOLE AU BTSA

DE BONS RÉSULTATS
AUX EXAMENS
ET UNE INSERTION
PROFESSIONNELLE RÉUSSIE

Au cours des trois ans suivant l'obtention de leur CAP agricole, baccalauréat professionnel agricole ou BTSA, près de six diplômés sur dix ont poursuivi des études. Parmi ces derniers, 54% des titulaires du CAP agricole se sont orientés vers un baccalauréat professionnel agricole, 39% des bacheliers vers un BTSA et 52% des diplômés du BTSA vers une licence professionnelle.

Trois ans après l'obtention de leur diplôme, 56% des diplômés du CAP agricole, 68% des bacheliers et 55% des titulaires du BTSA sont entrés dans la vie active. Leur insertion professionnelle dépend de plusieurs facteurs que sont le niveau de diplôme, la spécialité de formation, le genre et la voie de formation.

Plus le niveau de diplôme est élevé, meilleure est l'insertion professionnelle. Parmi les diplômés entrés dans la vie active, 76% des titulaires d'un CAP agricole, 86% des bacheliers et 92% des diplômés du BTSA sont en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme. En outre, l'élévation du niveau du diplôme obtenu réduit les disparités d'insertion entre les femmes et les hommes, même si elles

existent toujours (plus de femmes en temps partiel et une moins bonne insertion).

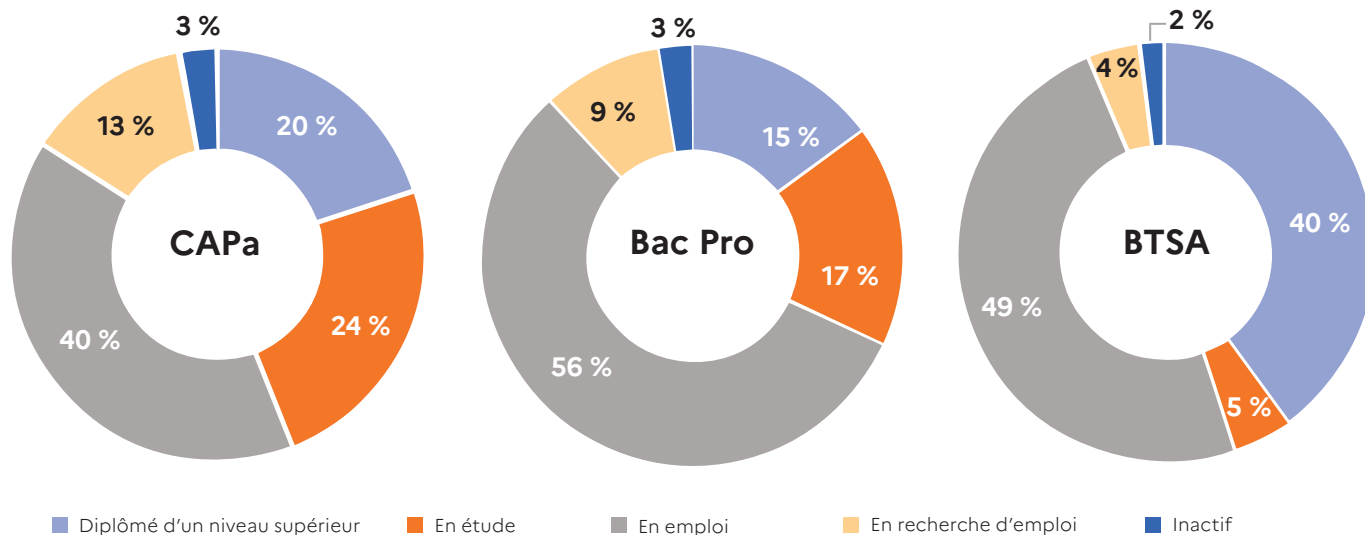
Pour ce qui est du statut d'emploi des diplômés, des disparités existent selon le niveau de diplôme. Ainsi, les diplômés du BTSA sont majoritairement en CDI (62% contre 46% pour les bacheliers et 38% pour les CAP agricoles). A l'inverse, 40% des titulaires d'un CAP agricole sont en CDD alors qu'ils ne sont que 39% chez les bacheliers et 21% chez les titulaires d'un BTSA.

Que ce soit pour le CAP agricole, le baccalauréat professionnel agricole ou le BTSA, les différentes spécialités proposées forment à des professions variées, dont certaines sont particulièrement porteuses d'emploi. Le Taux net d'emploi (TNE) est particulièrement élevé pour les diplômés du BTSA Génie des équipements agricoles (99%) et Agronomie – Productions végétales (97%) ainsi que pour les diplômés du baccalauréat professionnel agricole Technicien en expérimentation animale (94%) et Agroéquipement (94%).

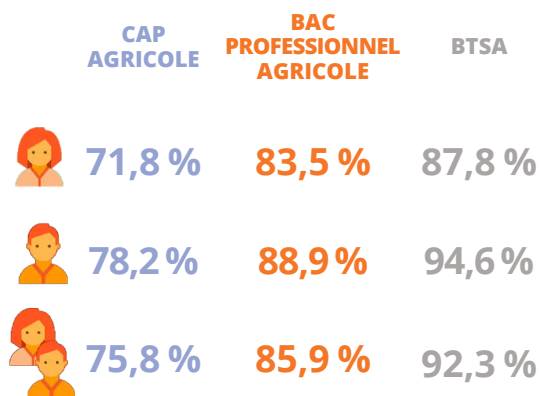
Enfin, la voie de formation s'avère déterminante pour l'insertion professionnelle : les diplômés par appren-

tissage sont plus souvent en emploi que ceux issus de la voie scolaire, à diplôme et spécialité identiques.

1 SITUATION DES DIPLÔMÉS TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

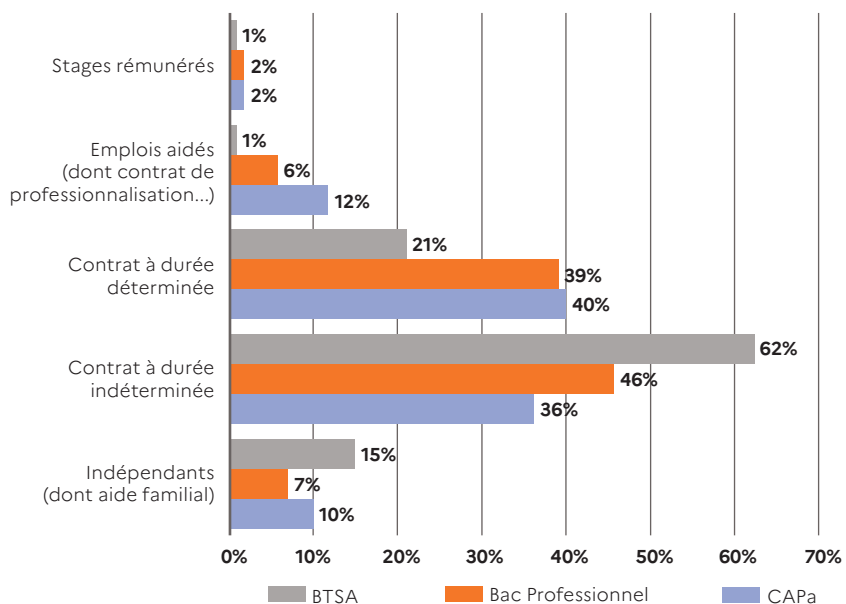


2- TAUX NET D'EMPLOI* TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME



* Taux net d'emploi : Part des individus en activité professionnelle parmi ceux entrés sur le marché du travail. Hors diplômés ayant obtenu un diplôme de niveau supérieur au cours des 3 ans.

3- STATUT D'EMPLOI DES DIPLÔMÉS TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME



DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRONOMIQUE, VÉTÉRINAIRE ET DE PAYSAGE TRÈS RECHERCHÉS

DE BONS RÉSULTATS
AUX EXAMENS
ET UNE INSERTION
PROFESSIONNELLE RÉUSSIE

Les établissements publics et privés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage délivrent chaque année environ 2 700 diplômes d'ingénieur, 600 diplômes de vétérinaire, 60 diplômes de paysagiste et 150 diplômes de doctorat d'État.

Ces diplômés sont amenés à répondre aux défis actuels tels que l'alimentation durable, le développement des territoires, la santé et le bien-être des animaux, l'entretien des paysages, ...

84% des ingénieurs entrés dans la vie active sont en emploi six mois après leur sortie de l'école ; ce taux atteint 91% un an après la sortie de l'école.

Une enquête complémentaire réalisée en 2019 auprès des ingénieurs diplômés en 2014 montre que les principaux indicateurs d'insertion continuent de progresser avec le temps (part de cadres, part de CDI, rémunérations...) et que les ingénieurs formés par la voie de l'apprentissage conservent un avantage dans la durée avec des indicateurs d'insertion encore meilleurs.

Si l'accès à l'emploi est comparable pour les hommes et les femmes, les femmes ont des conditions d'emploi moins favorables. Cela s'explique par

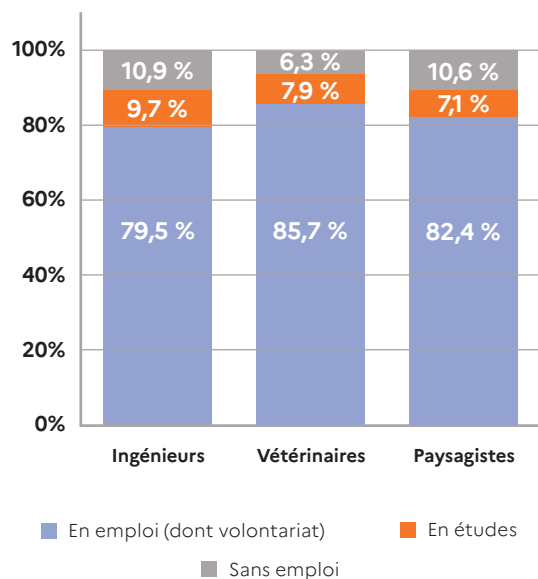
les types de secteurs et les fonctions dans lesquels elles exercent. Plus de la moitié des diplômés travaillent dans l'industrie agroalimentaire, les entreprises de services (bureaux d'études et de conseil, banques et assurances) et les organisations professionnelles agricoles. Les autres secteurs d'emploi sont le développement, l'aménagement, l'environnement et le paysage, le commerce et la distribution, les industries autres qu'agroalimentaires (pharmaceutique, bois...), la production agricole, l'agrofourmiture, l'enseignement et la recherche...

La quasi-totalité des vétérinaires* entrés dans la vie active sont en emploi un an après leur sortie de l'école, et la moitié d'entre eux exercent en tant que vétérinaire pour animaux de compagnie.

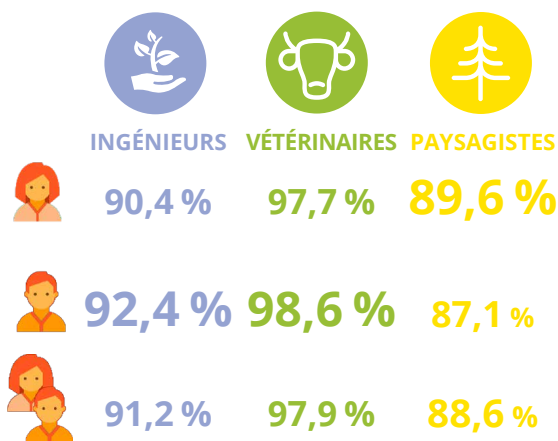
L'insertion professionnelle des paysagistes est généralement caractérisée par un taux d'entrepreneuriat plus important, dans le secteur de la conception et de l'aménagement paysager.

* Les diplômés enquêtés sont ceux ayant terminé leur 4^e année du cursus vétérinaire et obtenu le diplôme d'études fondamentales vétérinaires. A la fin de la 5^e année du cursus, la quasi-totalité soutiennent avec succès leur thèse de doctorat vétérinaire.

1- SITUATION DES DIPLÔMÉS APRÈS 1 AN



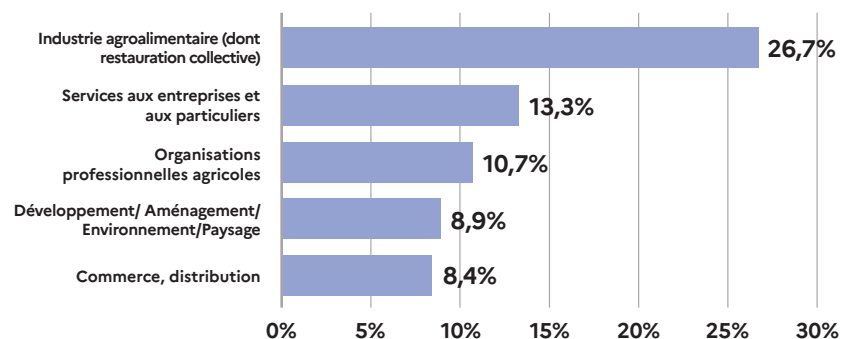
2- TAUX NET D'EMPLOI* DES DIPLÔMÉS APRÈS 1 AN



* Part des individus en activité professionnelle parmi ceux entrés sur le marché du travail.

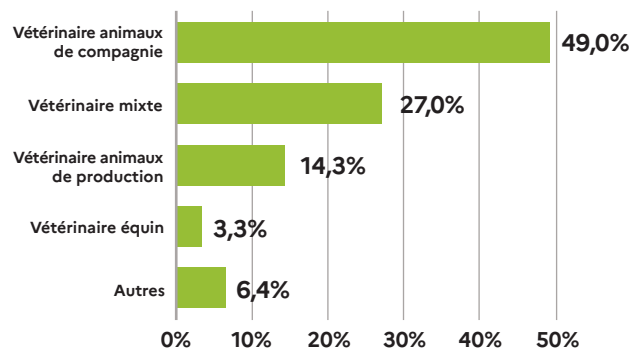
3- SECTEUR D'EMPLOI APRÈS 1 AN

Les 5 premiers secteurs* d'activité des ingénieurs

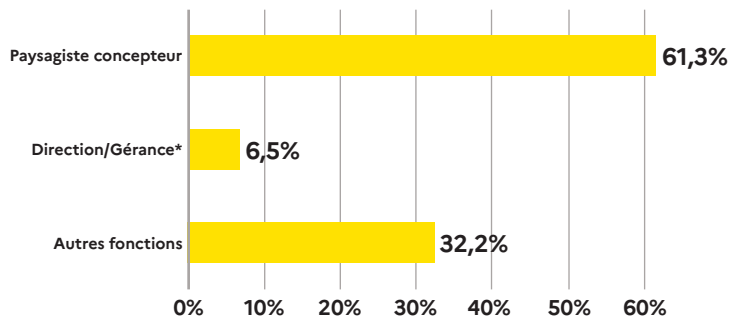


* Les autres secteurs d'emplois sont les autres industries, les productions agricoles, l'administration, l'agrofourmure-agrochimie-agroéquipement, l'enseignement et recherche, etc.

Fonctions exercées par les vétérinaires



Fonctions* exercées par les paysagistes



* Entreprises de conception, d'aménagement paysager ou d'urbanisme.

Champ : Diplômés en 2018 des établissements de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage.



Maxime Perrot

Producteur Bio
Saint-Pol-de-Léon (29)

Maxime est installé depuis 5 ans. Il a créé son exploitation maraîchère en bio après un bac professionnel Conduite et gestion de l'entreprise agricole (CGEA). « En 1^{re} j'ai choisi de continuer en MFR car j'appréciais beaucoup le contact et les relations entre les enseignants et les élèves. De plus pour moi l'alternance était une évidence, j'ai toujours aidé mes parents qui avaient une exploitation. Après un an comme salarié dans une entreprise de travaux agricoles, j'ai créé mon auto-entreprise pour revendre la production de collègues. Puis j'ai investi dans du foncier 1 hectare 1/2. C'est peu mais cela m'a permis de me lancer. » Aujourd'hui, Maxime travaille 40 hectares de terre. « Nous commercialisons 50% en vente directe et 50% en circuit long. Avec mon associé nous sommes très complémentaires. C'est un ancien joueur de foot professionnel qui n'avait aucune connaissance du milieu agricole... il prend en charge une bonne partie du côté commercial et moi je suis plus sur la production. Dès le début j'ai fait le choix du bio, nous produisons une cinquantaine de légumes différents par an. Aujourd'hui 2 salariés travaillent avec nous et depuis 1 an nous pouvons nous verser un salaire. Nous réfléchissons à des possibilités de transformations de nos produits. »

TÉMOIGNAGES

Depuis 18 mois, Alice Guingal est salariée d'une clinique mixte au pied des Pyrénées. « J'ai toujours voulu être vétérinaire, mais c'est pendant le DUT génie biologique que j'ai fait le choix de travailler en milieu rural, choix qui s'est confirmé durant ma scolarité à l'école vétérinaire. En 5^{ème} année, j'ai fait un tutorat dans une clinique mixte en milieu rural. Cela permet de faire un stage de 5 mois en clinique. C'est extrêmement formateur : on est mis en situation et l'on gère des cas pratiques tout en étant bien sûr toujours accompagné par un vétérinaire. Je suivais essentiellement les déplacements en rural, mais je me suis aussi formée sur les animaux de compagnie. Ce tutorat permet d'être dans le concret et de se préparer. J'ai gagné en autonomie et en expérience pour mon entrée dans la vie professionnelle. » Pour Alice Guingal, il est vraiment très important pour les étudiants de « faire un maximum de stage et de multiplier les expériences. C'est ainsi que j'ai pu me rendre compte de l'extrême variété et richesse des activités en clinique mixte : animaux d'élevage, chevaux mais aussi chiens et chats, on est extrêmement polyvalent. J'aime aussi beaucoup le contact avec les gens ; il faut aimer les relations humaines, finalement on fait beaucoup de « social » c'est humainement très enrichissant. Aujourd'hui, je suis salariée, et plus tard sûrement associée, une fois que j'aurai acquis plus d'expérience. Mais toujours en milieu rural ! »



Alice Guingal

Vétérinaire mixte
Montréjeau (31)

En fin de 4^e, Soléna a choisi de s'orienter en Brevet professionnel au lycée de la Tour Blanche. « Moi qui n'aimais pas trop l'école, je me suis tout de suite intégrée et mes notes ont remonté. Je me sentais à l'aise et j'ai commencé à aimer l'école. Je voulais travailler après le brevet professionnel, j'ai finalement préféré continuer en bac pro Commerce spécialité vins et spiritueux. Au lycée, il y a une exploitation viticole, cela permet de travailler sur la vigne et de bien connaître le produit que l'on sera amené à vendre. La petite taille du lycée permet que les enseignants soient très présents pour les élèves. Dès que l'on est en difficultés, ils sont là pour nous aider. J'aime aussi beaucoup l'internat, c'est une très enrichissant : on est aidé pour les devoirs, on peut faire des activités, on peut échanger avec l'ensemble des autres élèves... Je pense que c'est vraiment une expérience à vivre. » Soléna a effectué de nombreux stages dans le secteur agroalimentaire et elle a une idée bien précise pour son avenir « Après mon bac je pense m'orienter vers un BTS Négociations. Mon objectif ? Ouvrir un commerce alimentaire en zone rural. C'est très compliqué quand on vit à la campagne, dans un petit village de trouver des magasins. Il faut prendre sa voiture pour aller dans un supermarché. Moi j'ai envie d'aider tous les gens qui ne peuvent pas se déplacer, vendre des produits que je connais et remettre de la vie dans les petits villages. »



Soléna Houinou

Bac Pro commerce « vins et spiritueux »
lycée professionnel agricole de la Tour Blanche (33)

Charlotte Milhiet

BTSA ACSE
Exploitante agricole



TÉMOIGNAGES

Après un bac technologique Sciences et technologie de l'agronomie et du vivant (STAV) et un BTSA Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise (ACSE) Charlotte souhaitait en préparant une licence professionnelle travailler dans un établissement équestre. « C'était sans compter sur le coup de foudre pour une ferme. Tout était à faire... en 2009 je me suis installée en mon nom grâce entre autre à un prêt Jeunes Agriculteurs avec mon compagnon en « conjoint collaborateur ». Nous avons commencé avec 20 chèvres, traites à la main. Mon conjoint s'est installé en son nom en 2015 et nous sommes maintenant en GAEC.

Aujourd'hui, nous avons une centaine de bêtes. Nous transformons l'intégralité du lait. 70% des fromages sont en circuit très court et 30% sont vendus à des épiceries, des fromagers, des petites et moyennes surfaces. Nous sommes en conversion pour passer en agriculture biologique. » Pour Charlotte le BTSA ACSE est très général, « il permet la compréhension globale de la ferme et d'avoir un avis critique sur sa propre structure. Les stages permettent d'ouvrir sur des pratiques différentes : j'ai travaillé dans 3 exploitations très différentes : 750 chèvres, 40 chèvres en montagne et 60 chèvres en bio. C'est très formateur. »



Thibaut Goulliat

CAP Bûcheron et BP entrepreneur de travaux forestiers

EPLEFPA Étang sur Arroux (71)

Plus jeune bûcheron de France à 15 ans, Thibaut Goulliat est un amoureux de la forêt. « Après un CAPa Bûcheronnage et un brevet professionnel Entrepreneur de travaux forestiers, je suis entré sur concours à l'ONF et j'y travaille depuis 23 ans. Mes missions sont très diverses, cela va de l'entretien des lignes forestières, des parcours pédestres aux plantations en passant par l'accueil du public en forêt. J'aime travailler toute la journée dans la nature et être autonome. Ma formation m'a apporté toutes les bases et je continue à me former régulièrement. C'est un métier où il est possible d'évoluer si on le souhaite vers plus de spécialisation, tout en restant en contact étroit avec la nature. J'ai fait mon CAP en apprentissage et je trouve que c'est la meilleure façon d'apprendre car on est tout de suite au contact du monde du travail.

C'est un métier difficile mais si on aime la nature, la forêt, il faut passer au-delà des difficultés car c'est un métier qui apporte beaucoup de satisfaction. Souvent nous recevons des jeunes en stage ou en apprentissage, comme moi il y a quelques années. J'apprécie beaucoup de pouvoir les aider dans leur formation et de leur transmettre ainsi la passion de mon métier. »

TÉMOIGNAGES

Tout en souhaitant être paysagiste, Mathieu Bergerault souhaitait également être ingénieur. « J'ai découvert le cursus que proposait AGROCAMPUS OUEST lors de l'Exposition Florale d'Angers 2014. Des étudiants de l'école exposaient et les échanges que j'ai eus avec eux m'ont donné envie, dès l'obtention de mon bac, de passer le concours d'entrée. Durant les 5 ans de formation, j'ai particulièrement apprécié les contacts constants avec le milieu professionnel que ce soient avec les nombreux stages ou la vie associative très riche. C'est un vrai plus pour intégrer le monde du travail puisque nous sommes impliqués dans des manifestations regroupant des acteurs du 'Végétal' et de professions diverses. Par ce biais, les associations de l'école nous permettent de nouer nos premiers contacts avec les professionnels de la filière, qui deviendront par la suite nos futurs collaborateurs. J'étais un peu inquiet pour mon 1^{er} stage en Irlande (2016), mais celui-ci m'a permis d'être rapidement intégré dans le monde professionnel tout en me familiarisant avec l'anglais. Aujourd'hui, je suis en CDI dans l'agence de paysage où j'ai effectué mon stage de fin d'études. Ce poste m'a été proposé avant l'obtention de mon diplôme. Malgré la crise sanitaire, nous sommes un grand nombre à avoir trouvé un poste dès la fin de notre scolarité. J'ai été très intéressé par le cursus scientifique qui permet de développer l'esprit de synthèse et l'intégration des notions de développement durable et de protection de l'environnement. Il y a une véritable prise en compte des besoins et des souhaits de la société d'aujourd'hui. »



Mathieu Bergerault

Ingénieur Paysagiste concepteur

ACO Angers (49)

Comptable pendant une dizaine d'années, Gérald a néanmoins continué à entretenir l'olivieraie familiale de 9 hectares. En 2007, il décide de préparer le certificat de spécialisation Conduite de la production oléicole, transformation et commercialisation en vue de s'installer. Il va alors mener pendant quelques années deux activités en parallèle : la gestion de son exploitation oléicole qui s'étend aujourd'hui sur 20 hectares et le contrôle des exploitations oléicoles sous Appellation d'origine protégée (AOP) pour un organisme d'inspection. « Cette double activité m'a permis de rencontrer d'autres exploitants et d'approfondir mes connaissances en échangeant sur les pratiques. »

Depuis 2014, il travaille à plein-temps sur son exploitation. Médaillé à plusieurs reprises, il est également trésorier du syndicat de l'Olivier de la Vallée des Baux de Provence. Depuis quelques mois, il réalise également des vacances au CFPPA de St Rémy de Provence pour former des stagiaires.

En 2016, il a fait le choix d'arrêter la commercialisation de son huile d'olive pour se consacrer pleinement à la production d'olives. Un choix qui lui a permis d'augmenter considérablement sa production en 2017.



Gérald Cathala

Titulaire du CS Conduite de la production oléicole, transformation et commercialisation
EPLEFPA Les Alpilles (13)

Aurélié Sonnevile

Ingénieure, chef d'exploitation



TÉMOIGNAGES

Après son baccalauréat scientifique, Aurélié Sonnevile hésite entre une classe préparatoire aux grandes écoles et une préparation intégrée dans une école d'ingénieur. Elle choisit la seconde possibilité qui lui permet de faire rapidement des stages et intègre L'Institut polytechnique UniLaSalle. « Dès la deuxième année, je suis partie 6 mois au Canada. J'ai découvert d'autres façons de travailler, un milieu professionnel différent et je suis devenue bilingue français/anglais. J'ai fini ma scolarité en apprentissage avant d'entamer une année de spécialisation « machinisme agricole » à Agrosup Dijon. J'ai effectué un VIE de 2 ans en Belgique chez un constructeur. Ces différentes expériences tout au long de ma scolarité m'ont permis d'avoir toujours le choix entre de nombreuses propositions de stages ou d'emplois. Aujourd'hui je suis en reprise d'exploitation et en même temps « chef de plaine » pour une entreprise agroalimentaire avec comme mission l'optimisation des cultures et l'accompagnement des agriculteurs. J'ai aimé multiplier les expériences dans des secteurs différents (informatique, commerce, communication...). J'ai toujours réinvesti ce que j'avais vu précédemment dans mes différents emplois. Le socle de connaissances acquis durant les années de formation permet de rebondir et de s'adapter rapidement à un marché de l'emploi qui évolue. Il y a une grande diversité de débouchés qui fait qu'on ne finit pas forcément avec des bottes. Sauf si on le souhaite !



QUATRIÈME PARTIE

ENTRE ANCRAGE TERRITORIAL ET OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

LES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES, UN ATOUT POUR LES TERRITOIRES

ENTRE ANCRAGE
TERRITORIAL
ET OUVERTURE
À L'INTERNATIONAL

Lune des missions des établissements de l'enseignement agricole est de participer pleinement à l'animation et au développement des territoires dans leurs composantes sociale, économique, culturelle, sportive et environnementale. Il s'agit pour les établissements d'agir avec et pour leur territoire en lien avec les acteurs du monde agricole, les collectivités territoriales, les organismes de recherche et les associations.

Pour accompagner les établissements dans cette mission, les dispositifs Chef de projet de partenariat et Tiers temps ont été mis en place.

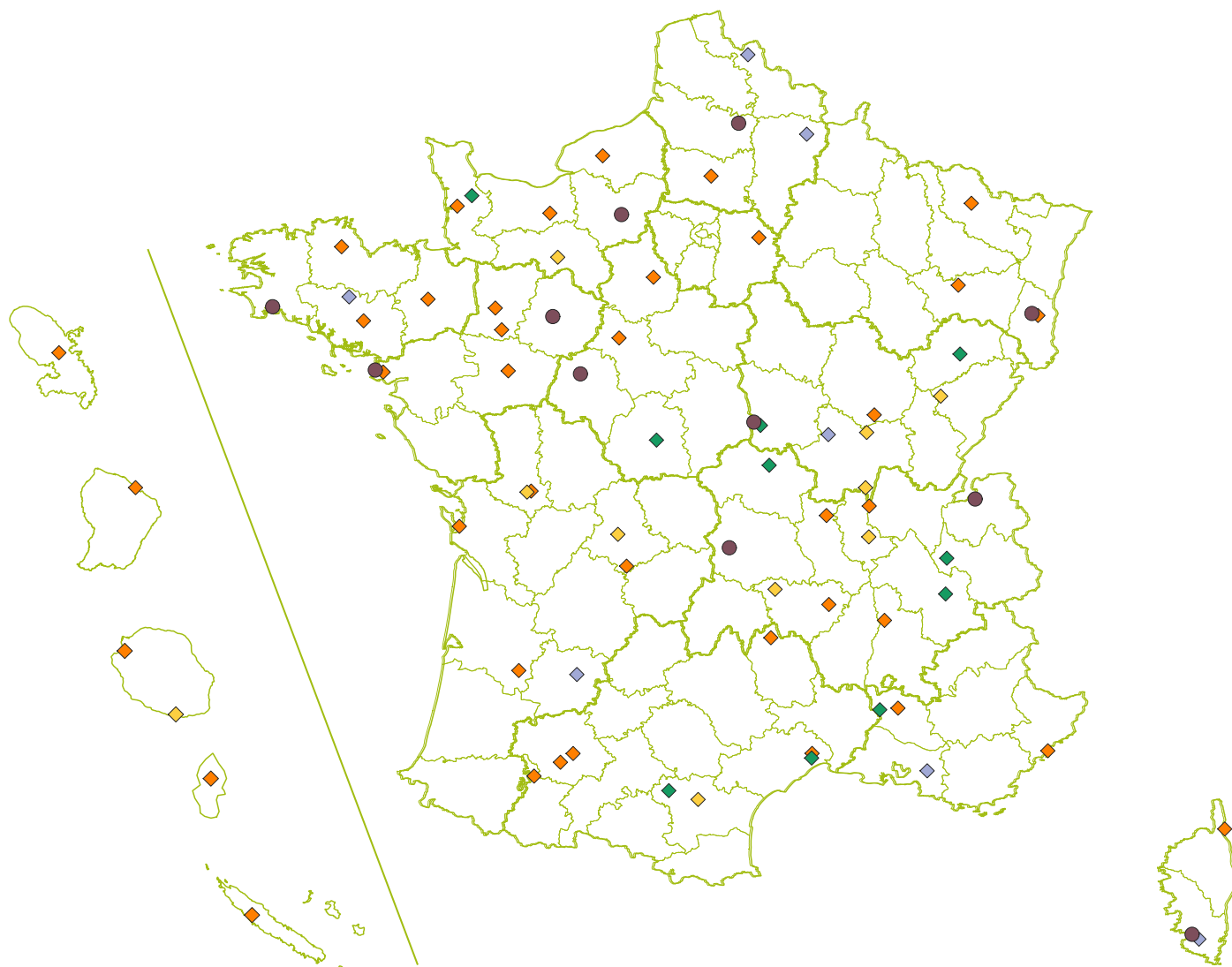
Depuis 2003, le dispositif Chef de projet de partenariat a pour objectif de créer des collaborations durables entre les établissements publics d'enseignement agricole technique, les établissements d'enseignement supérieur, les organismes de recherche, les organisations professionnelles et les structures à vocation territoriale. À cette fin, des ingénieurs sortants d'école sont mis à disposition des établissements afin de mener à bien ces projets.

Par ailleurs, le dispositif Tiers temps, créé en 2007, permet également à

des enseignants de consacrer un tiers de leur temps de travail à la mise en œuvre de projets, qui comme pour les chefs de projet de partenariat contribuent à l'animation et au développement des territoires, mission qui fait partie des orientations prioritaires du ministère.

Pour la rentrée 2020, ce sont 79 projets relevant de ces deux dispositifs qui étaient en cours sur les thématiques suivantes : l'évolution des pratiques agricoles et d'élevage (dispositifs en faveur de la transition agro-écologique, bien-être animal, réduction des intrants de synthèse et fossiles), l'alimentation (réflexions sur les systèmes alimentaires locaux et durables, actions d'éducation à l'alimentation, évolution des modes de transformation et de commercialisation), la biodiversité (projets d'écologie du paysage, de biodiversité domestique), l'énergie (mise en place d'actions de diagnostics énergétiques, bilans carbone, économies d'énergie, et production d'énergie), le développement durable (changement climatique, déchets, eau), les pratiques pédagogiques et éducatives (climat scolaire et éducation à la citoyenneté, handicap) et la coopération internationale.

LOCALISATION DES PROJETS RETENUS DANS LE CADRE DES DISPOSITIFS *CHEF DE PROJET DE PARTENARIAT ET TIERS TEMPS*



Dispositifs

- Chef de projet de partenariat
- ◇ Tiers temps

Thématiques

- 🌾 Enseigner à produire autrement
- 🌍 Développement territorial
- 📖 Pratiques pédagogiques et éducatives
- 🌐 International

DES EXPLOITATIONS ET DES ATELIERS TECHNOLOGIQUES AU SERVICE DES TRANSITIONS AGROÉCOLOGIQUES

ENTRE ANCRAGE
TERRITORIAL
ET OUVERTURE
À L'INTERNATIONAL

Au sein des établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles, les exploitations agricoles et ateliers technologiques tiennent une place toute particulière. Ces unités de production à vocation pédagogique, assurent trois fonctions, indissociables et complémentaires :

- une fonction de formation des élèves, étudiants, apprentis et stagiaires ;
- une fonction de production et de commercialisation ;
- une fonction de démonstration, d'expérimentation agricole et plus largement de développement des territoires.

Les exploitations agricoles et ateliers technologiques sont des lieux privilégiés pour l'acquisition de compétences professionnelles, l'apprentissage du travail en équipe et le développement personnel. Mini-stages, travaux pratiques, suivi d'expérimentations et mise en œuvre de projets sont autant d'activités qui permettent la construction des savoirs et savoir-faire. 4,5 millions d'heures de formation sont délivrées chaque année en lien avec les exploitations agricoles et ateliers technologiques.

La ferme enseignement agricole regroupe 19 exploitations agricoles, 24 ateliers technologiques agroalimentaires et 10 centres équestres qui s'étendent sur 18 600 hectares utiles. La moitié des exploitations agricoles est orientée vers la polyculture-élevage, 16% sont spécialisées dans l'horticulture - maraichage, 10% dans les grandes cultures et autant en vigne.

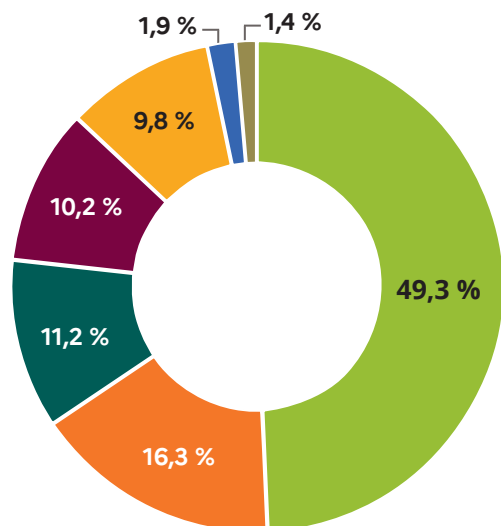
Avec la mise en œuvre du nouveau plan d'action « Enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agroécologie », les exploitations agricoles et ateliers technologiques de l'enseignement agricole continuent à participer à la transformation des systèmes de production alliant performances économique, sociale et environnementale.

Les projets innovants d'expérimentation et de démonstration portés par ces exploitations et ateliers technologiques peuvent bénéficier d'un financement au moyen du Compte d'affectation spéciale Développement agricole et rural (CASDAR).

Depuis cette rentrée scolaire 2020, un nouveau dispositif a été mis en place ; 19 correspondants RMT

(réseau mixte technologique) ont pour mission de faciliter la participation de l'enseignement agricole technique à ces concertations thématiques et à assurer une meilleure traduction en « enseignables » des résultats produits par ces collectifs, en s'associant aux partenaires de la recherche et du développement.

1- TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET ATELIERS TECHNOLOGIQUES



Polyculture
élevage



Horticulture,
arboriculture



Grandes
cultures



Viticulture



Agroalimentaire

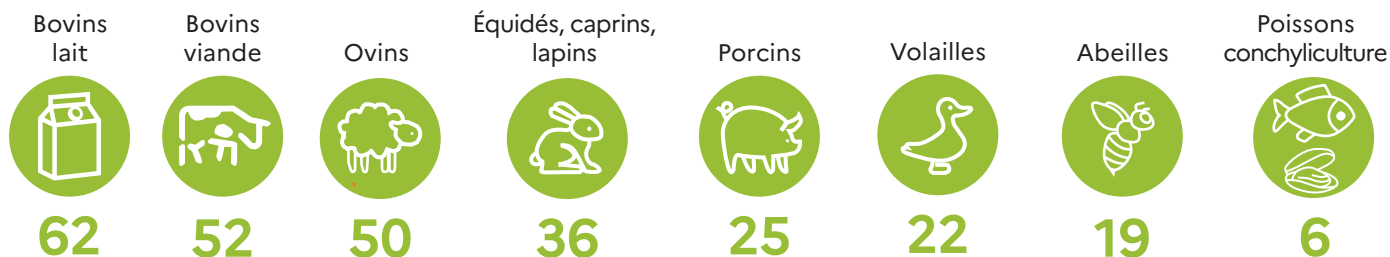


Aquaculture



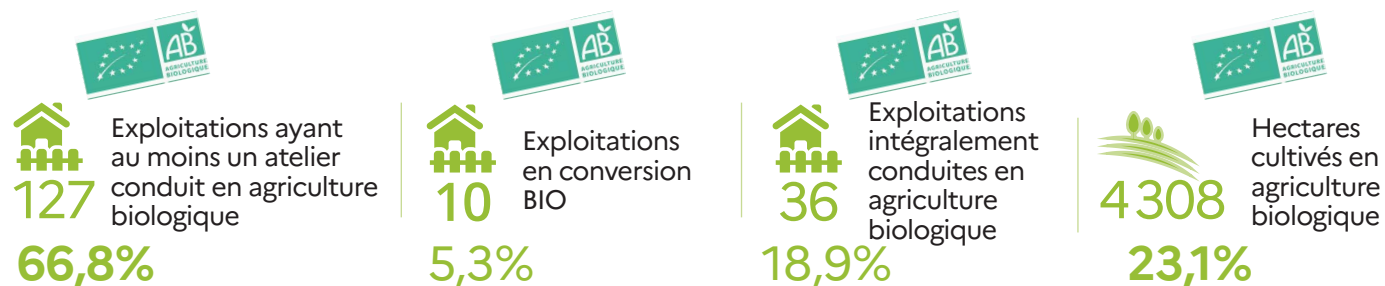
Autres

2- ATELIERS D'ÉLEVAGE AU SEIN DES EXPLOITATIONS*



* Une exploitation peut compter plusieurs ateliers.

3- L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES POUR LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DES JEUNES

ENTRE ANCRAGE
TERRITORIAL
ET OUVERTURE
À L'INTERNATIONAL

L'insertion sociale des jeunes et des adultes en formation fait partie intégrante des missions de l'enseignement agricole. Il s'agit ainsi de promouvoir la prise de responsabilités et des valeurs telles que la rencontre de l'autre et le dépassement de soi.

Dans l'enseignement agricole, l'éducation physique et sportive va au-delà du seul enseignement obligatoire. L'ensemble de la communauté éducative s'emploie à faire vivre les associations sportives, les enseignements au choix des élèves et les sections sportives. Les activités proposées sont nombreuses, diversifiées et peuvent tenir compte des spécificités régionales ; pelote basque, yole ronde, ski de fond, et plongée sont autant d'exemples illustrant l'adaptation des établissements à leur territoire. À la rentrée 2020, 111 sections sportives de l'enseignement agricole étaient proposées, 94 dans les établissements publics et 17 dans les établissements privés.

En permettant la préparation de diplômes professionnels dans le domaine du sport au sein de sections sportives biquilifiantes, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

participe à l'animation et au développement des territoires. C'est notamment le cas dans les régions où la pluriactivité combinant activités agricoles, entretien de l'espace rural et encadrement d'activités sportives est courante.

L'éducation sociale, artistique et culturelle est, quant à elle, mise en œuvre au travers d'un enseignement obligatoire spécifique, l'éducation socioculturelle, mais également d'activités périscolaires d'animation. Les objectifs sont nombreux : permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances, de rencontrer des artistes et des œuvres et de développer des pratiques artistiques en partenariat avec des professionnels de la culture.

Ces objectifs sont également poursuivis dans le cadre des autres temps de vie du jeune dans l'établissement, via notamment des Associations des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis (Alesa). Dirigées par les jeunes eux-mêmes, les Alesa favorisent ainsi leur engagement citoyen. Elles sont un pivot de l'éducation socioculturelle au sein des établissements, où elles mettent en œuvre des pratiques socioculturelles et de loisirs par et pour les jeunes.

De plus, chaque établissement a la possibilité de mettre en œuvre un enseignement facultatif intitulé Pratiques culturelles et artistiques à raison de 3 heures hebdomadaires. Cet enseignement est alors pris en compte dans la délivrance des diplômes.

Pour découvrir la diversité des projets socio-culturels conduits par les établissements agricoles et leurs enseignants, le réseau Animation et Développement Culturel de la DGER s'est doté d'une lettre numérique trimestrielle, l'ADC.

Suivre le lien :

<http://education-socioculturelle.ens-fea.fr/adc-lettre-info/>

1- SECTIONS SPORTIVES DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



44
Rugby



34
Activités pleine nature
et montagne



20
Équitation



15
Football, futsal



14
Activités nautiques
et aquatiques



10
Basket-ball, handball,
volley-ball



2
Athlétisme



2
Musculation

2- CHAMPIONNAT DE FRANCE DE RUGBY DES LYCÉES AGRICOLES 2019-2020



Établissements engagés

68



Équipes inscrites

161



Équipes féminines

70

3- ÉDUCATION SOCIOCULTURELLE ET ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE : HORAIRE HEBDOMADAIRE



Éducation
socioculturelle



Éducation
physique et sportive

DE FUTURS PROFESSIONNELS OUVERTS À L'INTERNATIONAL

ENTRE ANCRAGE
TERRITORIAL
ET OUVERTURE
À L'INTERNATIONAL

L'enseignement agricole forme de futurs professionnels ouverts à l'Europe et au monde et conscients des enjeux internationaux. Les élèves et étudiants sont ainsi encouragés à partir à l'étranger au moins une fois au cours de leur scolarité afin d'apporter une dimension internationale à leur formation. Être confronté à une autre culture constitue un enrichissement du point de vue humain, culturel et linguistique. En outre, ces mobilités permettent l'acquisition ou le renforcement de compétences professionnelles pour une meilleure employabilité.

24 952 mobilités effectuées en 2018-2019 témoignent du dynamisme de tous les publics de l'enseignement agricole : élèves, étudiants, apprentis, personnels et stagiaires en formation professionnelle continue.

L'Europe est le premier choix des apprenants avec plus de 87% des mobilités effectuées. Les mobilités vers les 34 pays participant* au programme européen Erasmus+ devraient être confortées par le programme 2021-2027, d'autant que l'enseignement agricole est doté d'un réseau efficace d'appui au montage des projets Erasmus+.

Le continent américain attire 6 % des apprenants, 4% en Afrique, moins de 2% en Asie et en Océanie.

Cette ouverture sur le monde est facilitée par un fonctionnement en réseau soutenu par la DGER et couvrant 25 zones géographiques et 3 thématiques avec la création des réseaux Japon et Russie-Arménie.

Elle est également encouragée par la stratégie Europe & international 2018-2022 du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, qui soutient le développement de nouveaux partenariats.

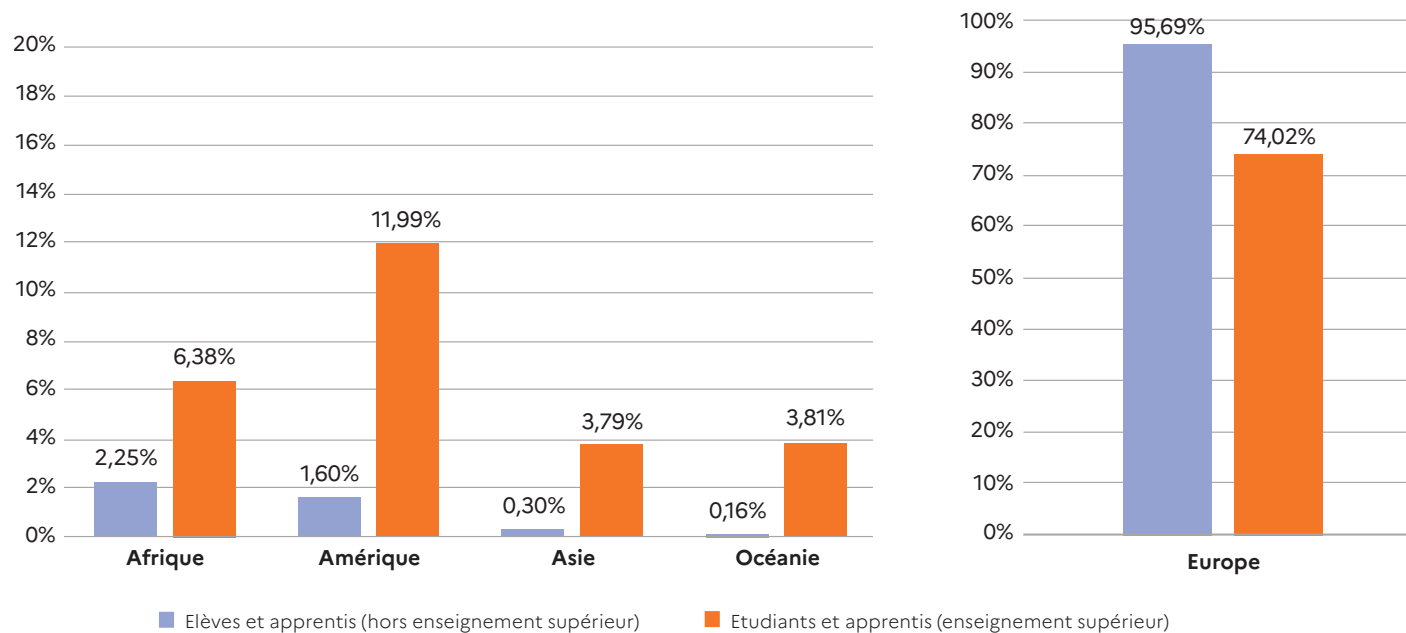
Outre les partenariats et échanges, la mission de coopération internationale repose, sur l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

A ce titre, le Réseau Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (RED) de l'enseignement agricole forme et accompagne les acteurs de l'enseignement agricole sur des thématiques transversales (préparation, valorisation de la mobilité, accueil, vivre ensemble, inter-culturelité...). Le RED propose des outils pédagogiques et organise notamment des formations spécifiques à la citoyenneté européenne.

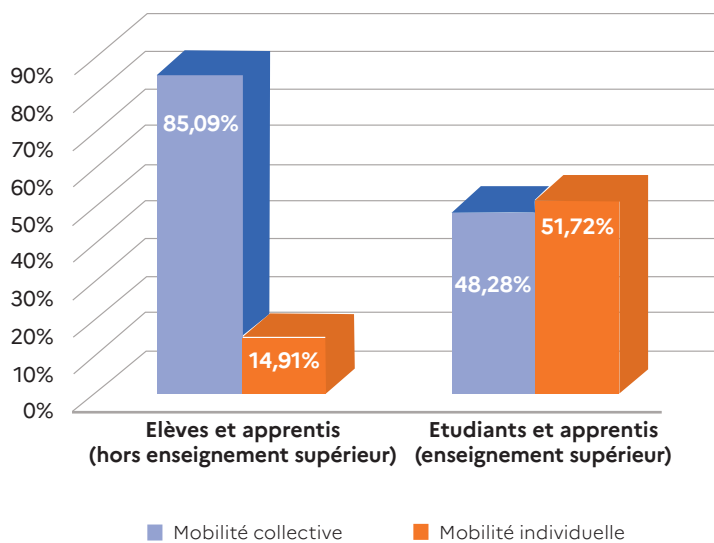
La crise sanitaire a permis d'expérimenter d'autres formes de coopération innovantes via des outils numériques, gages d'un maintien des liens et propices aux réflexions sur des coopérations durables.

** pays membres de l'Union européenne, auxquels s'ajoutent Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie, Macédoine du Nord, Serbie ainsi que les pays partenaires (voisinage européen de l'Est, Amérique, Asie et zone Afrique).*

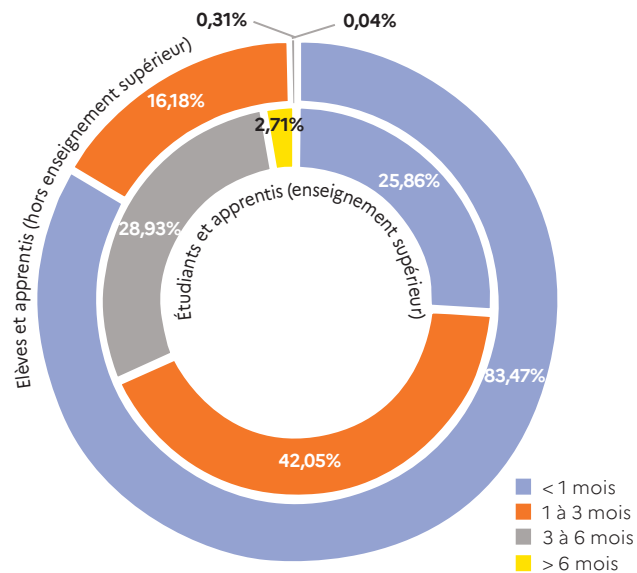
1- MOBILITÉS INTERNATIONALES DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN 2018-2019



2- PART DES MOBILITÉS SELON LE STATUT DE L'APPRENANT



3- DURÉE DES SÉJOURS EN MOBILITÉ INDIVIDUELLE SELON LE STATUT DE L'APPRENANT





Dominique Chargé

Agriculteur Président de COOP de France, Président d'AgroCampus Ouest

AgroCampus Ouest (35)

Après un BTSA Techniques Agricoles et Gestion de l'Entreprise (TAGE) en formation continue, Dominique Chargé est pendant 4 ans formateur en centre de formation avant de s'installer dans une exploitation qui compte aujourd'hui 3 associés et un salarié. Après avoir assumé des responsabilités importantes au sein de la filière laitière il est depuis décembre 2018 président de Coop de France. « Je suis également président d'AgroCampus Ouest depuis 5 ans. Il est important que l'enseignement agricole technique et supérieur garde un ancrage rural au plus près des territoires et des préoccupations des professionnels. Nos filières agricoles et agroalimentaires ont de grosses difficultés à recruter. Nous voyons pour l'enseignement agricole une opportunité à saisir avec la réforme de la formation professionnelle. Le rôle renforcé des branches professionnelles en matière d'apprentissage devrait permettre d'appuyer les liens entre les CFA et les professionnels en vue d'une meilleure adéquation entre les compétences nécessaires en entreprise et l'offre de formation proposée par les établissements agricoles. Les performances de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'alimentation dans cette période de transition commencent par le maillage territorial et le maintien d'une formation de qualité qui donne aux futurs professionnels une vision systémique de l'agriculture. »

TÉMOIGNAGES

Ingénieur agronome, Philippe Cousinié a travaillé 8 ans en Amérique Centrale et en Afrique. De retour en France, il enseigne l'économie en lycée agricole avant d'intégrer les Civam (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) où il sera chargé de développement pour l'agriculture durable. En 2010, il devient animateur national à la Direction générale de l'enseignement et de la recherche, un poste qui lui permet de mettre à profit ses différentes expériences. « Ce poste est éminemment transversal. Nous mettons en place démarches, méthodes et outils d'accompagnement pour soutenir en région les projets nationaux et d'établissements locaux de formation. Le plan « Enseigner à Produire Autrement » en 2014 a entraîné un travail collectif entre les animateurs, la DGER, le dispositif national d'appui, les régions et des partenaires. Cela s'est intensifié avec la crise sanitaire que nous traversons. La fonction d'accompagnement dans la transition agro-écologique est devenue croissante. L'une de nos missions est de faire travailler entre eux les acteurs de la formation, du développement et de la recherche sur des sujets particuliers liés à l'actualité comme par exemple la sortie du glyphosate, la sortie des néonicotinoïdes en betterave ou l'accompagnement du plan Ecophyto dans l'enseignement agricole. Il faut être capable de travailler dans l'urgence, de s'adapter aux demandes mais également de les anticiper avec un objectif : répondre simplement à la complexité. »



Philippe Cousinié

Animateur Réso'them
Transition agro-écologique

Diplômée de l'École d'ingénieurs de Purpan, Pauline Herbemont a été monitrice d'équitation durant 6 ans avant de devenir professeure certifiée d'enseignement agricole (PCEA) en zootechnie. Après quelques années d'enseignement, elle devient directrice de l'exploitation du lycée agricole d'Aurillac.

« L'exploitation est en bovin mixte : 50 vaches laitières produisent le lait pour le Salers et le Cantal AOP Bio transformé sur l'exploitation. Du lait est aussi livré à l'École nationale des industries laitières et des viandes (ENILV) qui produit du Bleu d'Auvergne AOP Bio. Il y a également 45 salers allaitantes dont certaines en Label Rouge. L'exploitation agricole d'un lycée, c'est une ferme comme les autres en termes de production. On a en plus un rôle de formation en participant à tout ce qui peut servir le territoire. On accueille des formations du Groupement de Défense Sanitaire et les enseignants du lycée, de l'UFA et du CFPPA sont invités sur tous les événements. Cela permet des échanges entre les différents publics. Sur l'exploitation, on décline tous les aspects du plan Enseigner à produire autrement. Les jeunes ont un ancrage territorial très fort mais ils sont également ouverts sur le monde. Des élèves de 2^e générale participent à un projet de la fondation Landestini sur l'alimentation durable avec des élèves du Bronx qui viendront passer 3 semaines au lycée. Ils échangent sur leur pratiques, leurs habitudes, etc. »



Pauline Herbemont

Directrice de l'exploitation agricole
lycée agricole Georges Pompidou
Aurillac (15)

Hervé Longy

Animateur national
(élevage et signe de qualité)
Réso'them

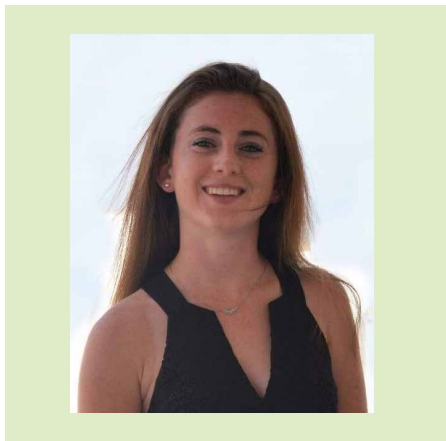


TÉMOIGNAGES

Ingénieur agronome après un BTS en *Production Animale*, Hervé Longy a été tour à tour enseignant puis directeur de l'exploitation du lycée agricole de Tulle-Naves (...) Il est aujourd'hui animateur national « élevage et signe de qualité » de Réso'them un collectif d'animateurs de l'enseignement agricole pour accompagner la transition agro-écologique. »

Le collectif Réso'them compte 10 animateurs dans toute la France dans tous les secteurs depuis l'énergie à la production en passant par la transformation. Leur mission : aider les lycées agricoles dans toute la France à mettre en place les démarches agroécologiques dans les enseignements et dans les pratiques.

« Chaque établissement souhaite aller vers plus de qualité. Certains modèles n'ont plus lieu d'être, il faut faire monter en gamme les systèmes d'élevages. Pour ce faire, nous travaillons avec les enseignants, les directeurs d'exploitations pour former des jeunes qui seront en capacité de repenser le système dans son intégralité plutôt que de l'améliorer. Nous mettons en place une méthode d'analyse pour que le système d'un point de vue social, économique et environnemental soit reconçu et soit en adéquation avec la démarche agroécologique.



Betty Labeau

BTSA Analyse et Conduite des
Systèmes d'Exploitation (ACSE)
lycée agricole de Laval (53)

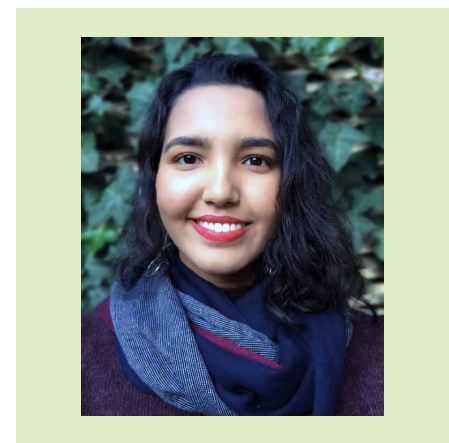
Engagement : voici le mot qui pourrait définir Betty qui entame sa 4^e année dans l'enseignement agricole mais également comme déléguée des élèves des Pays de la Loire au niveau national.

« C'est mon second mandat. Dès la classe de 2^e, j'ai été élue. Je suis quelqu'un qui aime représenter les autres et défendre des idées. Cela m'a permis de prendre très vite des responsabilités, de porter la voix des élèves, de participer au travail de valorisation de l'enseignement agricole. A titre personnel, cela m'a fait grandir. C'est un rôle riche de rencontres : avec d'autres délégués, avec des personnalités. J'ai, entre autres, participé à des échanges avec des ministres, avec le directeur général. On est amené à réfléchir et à s'exprimer sur des sujets qui, au départ, ne nous étaient pas connus. C'est important de porter la voix des jeunes et j'apprécie le rôle qui nous est confié. On sent que nos avis sont importants et nous sommes souvent sollicités sur des sujets comme l'égalité, le développement durable, l'avenir de nos métiers... » Betty veut se spécialiser dans le secteur équin.

« J'ai très envie de partir à l'étranger pour découvrir d'autres façons de travailler et en particulier les systèmes innovants dans les écuries de chevaux de sport. Mon rôle de déléguée m'a également donné envie de prendre des responsabilités dans des organisations professionnelles ou sociales. »

TÉMOIGNAGES

Dès son arrivée en classe de seconde, Océane s'est plu dans ce lycée, petit par la taille mais grand par le nombre d'activités proposées. « Les activités sont en lien avec nos formations et nous font aussi découvrir des sujets nouveaux. Depuis 3 ans, je suis élue au Parlement des jeunes pour l'eau à l'agence de l'eau Nord-Artois-Picardie, la seule agence de l'eau en France à avoir une politique jeunesse. On se réunit 3 fois par an avec des jeunes d'autres établissements pour travailler sur des sujets comme la pollution des eaux fluviales. On a aussi des échanges avec des élèves du Maroc, ou Bulgarie sur des thématiques qui impliquent nos pays. Avec ma classe, on met en place des chantiers avec réouverture de milieux spécifiques (zones humides, espaces naturels sensibles...), des suivis scientifiques ou des suivis de populations, des études et sorties ornithologiques, des classes vertes qui nous permettent de découvrir les atouts et particularités de notre région. Je sais maintenant que je veux me spécialiser dans un métier en relation avec l'eau et l'environnement. Je pense faire un BTS et trouver une formation pour devenir ingénieur de l'eau. Je suis également écoresponsable, on fait des animations pour des élèves de la maternelle au collège sur l'environnement, le tri sélectif, la pollinisation. On veut leur montrer que l'environnement c'est important et qu'il faut changer les comportements pour ne pas mettre en danger notre futur ! »



Océane Rodrigues

Bac professionnel Gestion des milieux
naturels et de la faune (GMNF)
EPLEFPA des Flandres (59)

Après un baccalauréat Scientifique et une préparation *Biologie chimie physique sciences de la serre* (BCPST), Fanny intègre l'école d'ingénieurs agronomes AGROCAMPUS OUEST. « J'étais hésitante, je ne savais pas vraiment ce que je voulais faire. J'ai eu l'opportunité après ma 1^{ère} année d'une orientation vers un double diplôme. J'ai donc fait un master International en développement rural : 6 mois d'université à Gand, puis 6 autres à Berlin, et enfin 1 an à Séoul ! J'ai apprécié de découvrir des approches de travail très différentes : en Europe, beaucoup d'autonomie et de travail personnel ou en groupe, avec une grande place accordée à l'analyse et à l'esprit critique, en Corée, un travail intensif très encadré avec beaucoup de théorie... En rentrant à AGROCAMPUS OUEST, je souhaitais reprendre un cursus avec des matières techniques tournées vers l'agronomie afin de compléter les compétences en sciences sociales et en économie acquises durant mes 2 ans d'études à l'étranger. C'est ainsi que j'ai découvert la spécialité *Agroecology* en anglais. Cela m'a permis de continuer à pratiquer l'anglais, de revenir à une dimension technique et de travailler sur des thématiques très actuelles de la recherche agricole. Ce cursus permet également de travailler en collaboration avec des étudiants étrangers, de confronter nos expériences, de s'enrichir mutuellement. Actuellement, je suis en Doctorat d'économie, financé par un projet européen. J'espère pouvoir avoir une nouvelle expérience dans un environnement international. Quand on est parti une fois, on a envie de repartir ! »



Fanny Le Gloux

Doctorante en économie à l'Inrae
Rennes (35)

Serge Misericordia

Professeur Maths, physique et chimie
Animateur coopération internationale
EPLEFPA de Castelnau le Lez (34)



TÉMOIGNAGES

Après quelques années comme enseignant contractuel, Serge Misericordia passe le concours de professeur des lycées agricoles en mathématiques, physique et chimie. « Lorsque j'ai été nommé au lycée de Castelnau le Lez, j'ai découvert la coopération internationale. Je me suis très vite impliqué car je trouve que c'est une valeur ajoutée essentielle pour les jeunes. D'une part, cela leur donne une ouverture d'esprit et d'autre part, ils acquièrent des connaissances dans le montage de projets avec des compétences en gestion, communication, travail en équipe...

Compétences indispensables à maîtriser aujourd'hui quelle que soit la voie professionnelle choisie ultérieurement. Depuis la rentrée 2020, je bénéficie d'un tiers temps alors que jusqu'à maintenant tout était fait hors temps scolaire. J'ai donc aujourd'hui et pour 3 ans, 6 heures qui me permettent de travailler de façon plus approfondie, de rencontrer des partenaires, de participer à des séminaires. Nous avons comme objectif une montée en puissance et un engagement de nos actions en direction des programmes européens. Avec la crise sanitaire, nous avons dû nous adapter : reporter les voyages, cultiver le lien avec les partenaires à l'étranger. Nous avons en projet, par exemple, l'accueil de 2 services civiques béninois. Pour tous les projets, nous renforçons le travail en amont du départ en espérant que les échanges aboutiront lors de la prochaine rentrée scolaire. »



CINQUIÈME PARTIE

UN LIEN ÉTROIT AVEC LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

LES ÉTABLISSEMENTS AGRICILES, ACTEURS DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT

UN LIEN ÉTROIT
AVEC LA RECHERCHE
ET L'INNOVATION

L'enseignement agricole intervient dans les activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires.

À ce titre, les établissements de l'enseignement agricole sont des membres actifs de 22 Réseaux mixtes technologiques (RMT), dont 20 RMT nouvellement agréés depuis le 1^{er} janvier 2020. Ils rassemblent des acteurs de la recherche, du développement agricole et de la formation en vue de réaliser des travaux collaboratifs sur des thématiques prioritaires pour le développement des secteurs agricoles et agroalimentaires. Les exploitations agricoles et ateliers technologiques de l'enseignement agricole mettent régulièrement en œuvre des expérimentations pour participer à la production de résultats opérationnels qui seront partagés avec les apprenants et les professionnels du secteur. Une centaine d'exploitations de l'enseignement agricole est ainsi membre du réseau DEPHY, réseau de démonstration, d'expérimentation et de production de références sur les systèmes économes en produits phytosanitaires.

Mobilisant les acteurs de la recherche et du développement agricole, ce

réseau a pour but d'éprouver et de déployer des pratiques et des systèmes de culture économes en produits phytosanitaires et économiquement performants. Le projet Educ'Ecophyto, porté par la Bergerie Nationale et qui implique 11 établissements pilotes en matière de transfert pédagogique de ces bonnes pratiques, va se poursuivre par un projet de plus grande ampleur. Du nom de Ecophyto'TER, ce projet implique cette fois 33 établissements avec un rayonnement territorial marqué. L'enseignement agricole est également partenaire des projets Innovations et Partenariat qui bénéficient d'un financement au moyen du Compte d'affectation spéciale Développement agricole et rural (CASDAR). Les projets lauréats sont ceux qui privilégient le caractère innovant et la capacité à nouer des partenariats structurants. Une centaine de projets sont en cours de réalisation.

Dans le cadre du plan d'action Enseigner à produire autrement, le CASDAR a aussi financé trois appels à projets sur la transition agroécologique (AAP TAE) entre 2014 et 2016. 43 projets lauréats

ont impliqué 64 établissements sur les 216 que compte l'enseignement agricole public. Un nouvel appel à projet a permis de sélectionner, en 2019, 11 nouveaux projets mobilisant 26 établissements de l'enseignement agricole public et privé. Ces projets portent sur des sujets aussi variés que l'autonomie fourragère et alimentaire, l'agroforesterie, la biodiversité, la polyculture élevage et les grandes cultures, transformer et commercialiser autrement. Ces projets CASDAR TAE sont une opportunité d'entrer dans une pédagogie de projet, en renforçant et consolidant les liens avec les partenaires au sein des territoires. Pour les Etablissements du dispositif national d'appui, les animateurs Reso'Them et les chargés de missions « Animation des territoires, développement, expérimentation et innovation des exploitations » en DRAAF/SRFD qui ont accompagné ces projets, les conditions de réussite sont maintenant mieux identifiées. Une réelle impulsion a été donnée pour que se continue et s'amplifie ce mouvement de fond autour de la transition agroécologique.

UN LIEN ÉTROIT
AVEC LA RECHERCHE
ET L'INNOVATION

LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, PARTENAIRES D'INSTITUTS DE RECHERCHE

En partenariat avec les organismes nationaux de recherche, les instituts techniques et les universités, les établissements de l'enseignement supérieur agricole, vétérinaire et de paysage mènent des travaux de recherche dans le but de relever les grands défis actuels tels que la gestion durable des ressources, l'adaptation aux changements climatiques, la recherche de la double performance économique et environnementale, la lutte contre de nouvelles maladies infectieuses et la maîtrise de la sécurité et de la qualité des aliments. En outre, ces travaux permettent de faire évoluer les enseignements au plus près de la réalité professionnelle. La recherche conduite au sein de ces établissements s'appuie sur :

- 98 unités mixtes de recherche, placées sous la responsabilité conjointe d'un établissement de l'enseignement supérieur agricole et d'un ou plusieurs partenaires tels que l'Institut national de la recherche agronomique et de l'environnement (INRAE), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), l'Institut national de

la santé et de la recherche médicale (INSERM), des universités ;

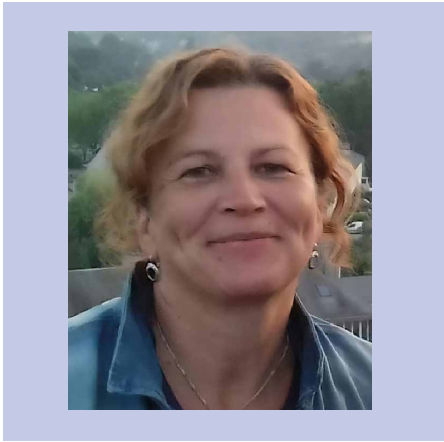
- 32 unités propres de recherche, relevant exclusivement d'un établissement de l'enseignement supérieur agricole ;
- 1 050 enseignants - chercheurs, ingénieurs et vétérinaires travaillant dans ces unités de recherche ;
- 636 doctorants dont 377 inscrits à l'école doctorale ABIÉS (agriculture, alimentation, biologie, environnement, santé).

Afin d'accompagner et de valoriser l'agriculture et l'alimentation de demain, notre système d'enseignement supérieur agricole doit s'adapter. C'est pourquoi deux ensembles complémentaires ayant vocation à structurer cet enseignement en France ont été mis en place :

- Un établissement « leader » dans les sciences et industries du vivant et de l'environnement, AgroParisTech, membre d'une université de premier rang international, l'Université Paris-Saclay ;
- Et un établissement « leader » sur les questions d'agriculture, alimentation et environnement, composé d'écoles fortement ancrées dans les territoires et en lien avec les filières,

issu du rapprochement initial de Montpellier SupAgro et Agrocampus Ovest. Cet établissement aura également un rôle majeur à jouer dans la transformation de l'agriculture et de l'alimentation en apportant son appui à l'enseignement technique agricole.

Ces deux champions de l'enseignement supérieur agricole offrent ainsi à leurs étudiants une formidable palette de formations, en lien avec une recherche de pointe, au service des différents modèles agricoles et alimentaires. Reconnus à l'international, ils participent enfin au rayonnement de la France.



Isabelle Leboeuf

Vétérinaire
Professeure de Zootechnie
EPLEFPA Saint-Lô Thère (50)

Vétérinaire de formation, Isabelle Leboeuf décide d'intégrer un lycée agricole après 10 ans d'exercice en clinique vétérinaire : « j'étais très attirée par l'agriculture et l'élevage et j'ai tout de suite été passionnée par les missions de l'enseignement agricole, le contact avec les jeunes, la variété des thématiques et les relations avec la profession.

En 2014, on m'a proposé un tiers-temps pour travailler sur la valorisation de l'exploitation agricole du lycée qui comporte un atelier de 65 vaches laitières et une porcherie produisant 3 500 porcs par an, élevés sans antibiotique depuis la naissance à l'abattage. Cela impliquait la recherche de partenaires professionnels, d'instituts de recherche pour travailler sur différentes thématiques.

Dans ce cadre, un colloque sur l'utilisation raisonnée des antibiotiques en élevage a été organisé au sein de l'EPLEFPA et a permis de réunir des partenaires qui, finalement, ne se croisent pas souvent : des professionnels, des enseignants, des vétérinaires, des élèves. Dans tous les projets, les jeunes sont associés et sont ainsi au cœur des problématiques sociétales et en contact avec les professionnels. »

TÉMOIGNAGES

Professeur titulaire de la chaire d'entreprise AgroTIC qui réunit 24 entreprises de production et de service en agriculture, Bruno Tisseyre est co-responsable de l'option d'ingénieur. Son objectif : former des ingénieurs agronomes avec une deuxième compétence, celle de l'agriculture numérique. « Nous devons former, en dernière année de spécialisation, des ingénieurs qui doivent être prêts à l'emploi, donc nos enseignements doivent être professionnalisants. Notre enseignement est alimenté par nos activités de recherche. Toutefois, afin de rester en phase avec la demande sociale, nous devons rester conscients des besoins du monde professionnel. Le travail concret avec les entreprises permet d'identifier les formations à mettre en place.

Le Mas numérique, site de démonstration de technologies numériques innovantes déployé sur le domaine viticole du Chapitre (34), est une sorte de laboratoire vivant. Avec la chaire AgroTIC, il complète notre partenariat avec les entreprises en proposant un outil de formation et de démonstration pour les étudiants et les professionnels du secteur viticole. C'est une référence pour les viticulteurs et bien sûr pour la formation de nos ingénieurs qui ont accès à un lieu en permanence à jour technologiquement. Cela nous permet d'imaginer de nouveaux enseignements, de bâtir des projets collectifs. Ces dispositifs innovants permettent de construire des ponts entre agriculture, recherche, formation et entreprises. »



Bruno Tisseyre

Professeur en agriculture de précision
Montpellier SupAgro (34)

Diplômée de l'École nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA), Sophie Le Poder effectue un DEA en virologie fondamentale à l'Institut Pasteur puis une thèse en pathologie humaine. Maître de conférence à l'ENVA, elle y exerce également une activité de recherche dans l'unité mixte de recherche (UMR) en virologie axée plus particulièrement sur les viroses animales et les franchissements de barrières d'espèces. « Six équipes regroupant des chercheurs de l'ENVA, L'Inrae et L'Anses travaillent sur diverses maladies virales animales ; chaque équipe sur des virus différents. Comme je suis également enseignante, cela me permet de faire intervenir régulièrement des chercheurs dans mes cours, ce qui permet aux étudiants de se familiariser avec les activités de recherche. De même il est possible pour chacun d'entre eux d'effectuer un stage, validé par l'attribution de crédits ECTS, au sein de nos laboratoires. Aujourd'hui nous sommes très impliqués dans la recherche sur la Covid19. Nous travaillons sur un modèle d'infection expérimental pour répondre à des demandes de tests sur des molécules thérapeutiques pour des traitements. D'autres établissements se penchent sur le séquençage par exemple. Notre UMR est également intégrée dans un projet européen sur la surveillance de l'évolution génétique des coronavirus animaux. Le lien enseignement recherche est très important. L'enseignement est de fait dans une actualisation constante car nourri de ce qui se passe en recherche. »



Sophie Le Poder

Professeure de virologie
École nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA)
(94)

Matthias Gallais

Ingénieur
École doctorale SiReNa



TÉMOIGNAGES

Après un bac Scientifique et un BTSa en gestion forestière, Matthias Gallais passe le concours de technicien supérieur du ministère chargé de l'Agriculture. Il entre alors à l'Institut national de formation des personnels du ministère de l'Agriculture (Infoma) puis devient chef de projet en aménagement à l'ONF où il travaille à la planification des forêts publiques. Très intéressé par l'enseignement, il passe le concours d'ingénieur du ministère chargé de l'Agriculture (IAE) et suit une formation d'ingénieur agronome à AgroSup Dijon. « Mon souhait était de me diriger vers l'enseignement agricole mais j'ai découvert pendant ma formation le monde de la recherche. Tous les enseignants étaient chercheurs et nous étions au 1er rang pour recevoir les résultats de la recherche. Cela m'a donné l'envie de postuler à une formation complémentaire par la recherche. Passionné par la gestion forestière, fort de solides connaissances de terrain acquises durant mon BTSa et de savoirs dans divers secteurs (statistique, modélisation, programmation...) grâce à ma formation d'ingénieur, je prépare actuellement une thèse dans le domaine sylvicole. Durant mon doctorat, je serai amené à enseigner à des élèves d'AgroParisTech et je pourrais éventuellement après l'obtention de mon doctorat transmettre les savoirs et l'expertise acquis durant cette période en occupant un poste d'enseignant. Cela me permettra de continuer à faire le lien entre enseignement et recherche. »



LEXIQUE DES SIGLES

ACSE	ANALYSE, CONDUITE ET STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE
AOP BIO	APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE BIO
ATS	ADAPTATION TECHNICIEN SUPÉRIEUR
BCPST	BIOLOGIE, CHIMIE, PHYSIQUE ET SCIENCES DE LA TERRE
BPE	BONNES PRATIQUES D'EXPÉRIMENTATION
BSA	BORDEAUX SCIENCES AGRO
BTA	BREVET DE TECHNICIEN AGRICOLE
BTSA	BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
CAPA	CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE
CFA	CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS
CFPPA	CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLE
CNEAP	CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ
CPGE	CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES
DGER	DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE
DRAAF	DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
DU	DIPLOME UNIVERSITAIRE
DUT	DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
EAT	ÉCOLOGIE, AGRONOMIE ET TERRITOIRE
EHPAD	ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES
ENILV	ÉCOLE NATIONALE DES INDUSTRIES DU LAIT ET DES VIANDES
ENSFEA	ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE FORMATION DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE
ENSP	ÉCOLE NATIONALE DE PAYSAGE
ENVA	ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT
ENVT	ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE
EPLEFPA	ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE
EPL	ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL

FPCA	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET APPRENTISSAGE
GAEC	GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN
INRA	INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
INRAE	INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN AGRICULTURE, ALIMENTATION ET ENVIRONNEMENT
IRSTEA	INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES POUR L'ENVIRONNEMENT ET L'AGRICULTURE
ISA	INSTITUT SUPÉRIEUR D'AGRICULTURE
LFI	LOI DE FINANCE INITIALE
LEGTA	LYCÉES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE
MAA	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
MEN	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MESRI	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
MFR	MAISONS FAMILIALES RURALES
MSA	MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE
ONF	OFFICE NATIONAL DES FORÊTS
ONIRIS	ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE, AGROALIMENTAIRE ET DE L'ALIMENTATION DE NANTES-ATLANTIQUE
PCEA	PROFESSEUR CERTIFIÉ DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE
PLPA	PROFESSEUR DE LYCÉE PROFESSIONNEL AGRICOLE
SAPAT	SERVICE À LA PERSONNE ET AUX TERRITOIRES
STAV	SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT
SRFD	SERVICE RÉGIONAL DE LA FORMATION ET DU DÉVELOPPEMENT
UMT	UNITÉS MIXTES TECHNOLOGIQUES
UNREP	UNION NATIONALE RURALE D'ÉDUCATION ET PROMOTION



AGRICULTURE.GOUV.FR



ALIMENTATION.GOUV.FR

**LAVENTURE
DU VIVANT.FR**

RÉVÈLE TON TALENT

